Promenade des Jardins :
Parcours connecteur d'activités

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

Julie Lussier

Université Laval
École d'architecture
2007

Résumé

Dans les villes, l'aménagement des espaces publics collectifs devient de plus en plus important parce qu'ils sont des lieux de rencontre, de divertissement et de détente. De plus, ils deviennent les éléments rares dans une ville qui se structure à partir de la circulation routière. Les rencontres spontanées dans les espaces publics ont diminué car l'automobiliste se déplace à une grande vitesse et sa concentration porte sur le déplacement des autres véhicules. Ce changement a amené un questionnement sur le rôle des espaces publics et sur leur fonctionnement. L'aménagement de l'espace public doit relever un nouveau défi : augmenter l'«imagibilité» afin de susciter de l'intérêt à les côtoyer.

Le sujet de l'essai traite des espaces publics à trois échelles : urbaine, de la parcelle et du bâtiment. Il est question de son rôle connecteur entre diverses fonctions. Plus particulièrement, il traite des éléments qui définissent son rôle d'unificateur. L'approche de la recherche se fait en deux étapes. Une première recherche est faite à l'échelle urbaine. L'approche de Bentley (1985) et Lynch (1976) permettent d'identifier les problèmes de perméabilité et de lisibilité. La deuxième étape est à l'échelle de la parcelle et du bâtiment. Il est question de la robustesse, de la variété et de l'appropriation. Le premier objectif est de renforcer l'«imagibilité» du lieu pour faciliter l'identification et la structure visuelle dans la ville. L'«imagibilité» est définie par l'image mentale que les individus se font. Elle est composée par la structure du site, son identité ou son unicité et sa signification. Le deuxième objectif est de susciter l'intérêt, les contacts et l'appropriation. Pour ce faire, l'étude de la polyvalence et la variété des usages et des formes est importante.

Membre du jury

Denis Bilodeau, Université de Montréal

Pierre Côté, professeur

Marie-Claude Dubois, professeure

GianPiero Morretti, professeur

Jacques Plante, architecte

Merci à tous ceux qui ont crus en mon talent.

Table des matières

Résumé I

Membre du jury II

Remerciements II

Table des matières III

Listes des tableaux et des figures VI

Introduction 1

Chapitre 1 : À l'échelle urbaine

1.1 Perméabilité 4

Structure urbaine : accès et voies
Espace public : Relation entre le privé et le public
Ségrégation

1.1.1 À Saint-Hyacinthe 6

Circulation routière
Circulation piétonne
Espaces publics

1.2 Lisibilité 7

La voie
La limite
Le nœud
Le secteur ou district
Le point de repère
L'«imagibilité»

1.2.1 À Saint-Hyacinthe 10

La voie
Les nœuds
Le secteur ou district et la limite
Les points de repère
L'«imagibilité»

Chapitre 2 : À l'échelle de la parcelle et du bâtiment

2.1 Robustesse 13

L'activité
La configuration
2.1.1 À Saint-Hyacinthe 14

Ses activités
Sa configuration

2.2 Contacts 15

Type d'activités : nécessaire, facultaire, sociale
Élément d'un lieu de rencontre
2.2.1 À Saint-Hyacinthe 16

2.3 Appropriation 17

La propriété
Le type de bâtiment
2.3.1 À Saint-Hyacinthe 18

2.4 Variété 19

L'architecture des bâtiments
L'activité
La durée
Les vues
2.4.1 À Saint-Hyacinthe 20

Chapitre 3 : le projet

3.1 La promenade des Jardins 21

Contexte
Le parcours connecteur d'activités

3.2 Les pavillons 26

Le pavillon nautique
Le pavillon de boxe et d'escalade
Le pavillon d'accueil

3.3 Critique du projet 28

Conclusion 29

Bibliographie 30

Annexes 31

Annexe 1 – Projet tel que présenté à la critique finale
Annexe 2 – Analyse urbaine
Annexe 3 – Analyse urbaine
Annexe 4 – Contacts visuels
Annexe 5 – Points de repère
Annexe 6 – Nœuds
Annexe 7 – Entrées
Annexe 8 – Fonctions
Annexe 9 – Rayons de marche – 5 minutes
Annexe 10 – Contexte urbain
Annexe 11 – Programme

Liste des figures

Figure 1 : Axonométrie du site d'intervention, page 3
Figure 2 : Types de voies et leur relation, page 5
Figure 3 : Système viaire, page 10
Figure 4 : Éléments définissant les contacts dans un lieu de rencontre, page 15
Figure 5 : Appropriation d'un lieu de rencontre, page 17
Figure 6 : Éléments clés pour la variété, page 19
Figure 7 : Site d'intervention, page 21
Figure 8 : Vue vers le pavillon existant à partir de la voie principale, page 22
Figure 9 : Vue vers le pavillon d'accueil, page 23
Figure 10 : Plan d'implantation, page 24
Figure 11 : Perspective hivernale du site, page 25
Figure 12 : Perspective générale des activités nautiques, page 25
Figure 13 : Pavillon d'accueil vu du trottoir, page 26
Figure 14 : Pavillon de boxe et d'escalade, page 27
Figure 15 : Perspective du quai vers la promenade de bois, page 28

Introduction

L'industrialisation, la ségrégation des fonctions de la ville et le développement du transport ont modifié les habitudes de vie des habitants. Les nouvelles villes accentuent leur structure spatiale sur la circulation des voitures. Selon Gelh (1987), l'automobile a créé une nouvelle sélection dans les rencontres et les attractions. Les automobilistes choisissent leur point de départ et leur point d'arrivée. Donc, les rencontres spontanées dans les espaces publics ont diminué car les conducteurs se déplacent à une plus grande vitesse et leur concentration porte sur le déplacement des autres véhicules. Ces évolutions ont amené un questionnement sur le rôle des espaces publics et leur fonctionnement. Par la présence continuelle des véhicules, les espaces publics doivent relever un nouveau défi : répondre aux nouveaux besoins des occupants et des visiteurs et susciter l'intérêt à les côtoyer.

Le présent essai traite des espaces publics à deux échelles. Il s'intéresse à la place qu'a l'espace public dans les villes et à son organisation spatiale. Plus particulièrement, il est question de son rôle d'élément connecteur entre les fonctions en suscitant l'intérêt et l'appropriation des occupants et des visiteurs. Il traite des éléments qui définissent son rôle d'élément unificateur. De plus, il est question des configurations possibles pour créer un point de contact important entre les quartiers favorisant ainsi les rencontres. L'approche de recherche se fait en deux étapes. Elle permet de constituer les critères de design pour la localisation et la configuration de chaque activité dans l'espace public collectif. Une première recherche est faite à l'échelle urbaine. Les approches de Bentley (1985) et Lynch (1976) permettent d'identifier les problèmes de perméabilité et de lisibilité. La deuxième phase est à l'échelle de la parcelle et du bâtiment. Les travaux des auteurs, Gelh (1987), Bentley (1985) et Francis (2003), permettront d'organiser des lieux diversifiés de manière à susciter les rencontres et les contacts. Les éléments fondateurs pour la conception d'un espace public collectif permettent de définir les types de configurations pour s'asseoir, marcher ou des activités diversitfiés.

Le projet

Le projet se situe dans la Ville de Saint-Hyacinthe, plus spécifiquement, à l'extrémité du quartier Notre-Dame. Le site est bordé par deux écoles, Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal et l'Institut de Technologie en Agroalimentaire. La vie étudiante est très active, mais la difficulté est d'accéder à un lieu pour pratiquer des activités physiques. Le seul endroit accessible à pied est le site du Jardin des Anciens-Maires où on retrouve un club de boxe, un club d'escalade et un centre nautique. Par contre, aucun accès direct au site n'est possible à cause de la présence du Jardin Daniel A. Séguin qui crée une barrière entre les écoles et le Jardin des Anciens-Maires. De plus, il est un jardin privé et est clôturé entièrement. Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'administration de la Ville de Saint-Hyacinthe entreprend des modifications aux infrastructures du Jardin des Anciens-Maires pour améliorer la qualité des voies de circulations dédiées aux véhicules. Cependant, les modifications proposées n'améliorent pas la qualité du Jardin des Anciens-Maires parce qu'elles ne proposent aucune amélioration dans l'aménagement de l'espace public existant et les activités extérieures et intérieures ne sont pas mises en valeur.

Le projet consiste à concevoir un espace public collectif qui forme un parcours connecteur d'activités qui part des deux écoles et qui se rend à la rivière Yamaska. Le parcours permet d'augmenter l'«imagibilité», l'intérêt, les contacts et l'appropriation des lieux favorisant ainsi les rencontres et la diversité d'activités extérieures et intérieures. À l'échelle urbaine, l'objectif est de restructurer et de consolider les activités existantes par un axe unificateur et de créer un élément signal pour l'entrée du quartier Notre-Dame. L'intervention propose des nouvelles configurations d'aménagement pour la mise en valeur de la rue Dessaules, du Jardins des Anciens Maires, de la porte des Anciens Maires, du pavillon existant, du jardin Daniel A. Séguin et de la rivière Yamaska. (fig. 1) L'étude de l'espace public comme connecteur repose sur la perméabilité et la lisibilité au lieu. De plus, le projet propose des solutions pour la revitalisation du boulevard Laurier de manière à améliorer la qualité de vie des habitants du secteur.

Figure 1 : Axonométrie du site d'intervention

À l'échelle urbaine, le projet vise à restructurer la parcelle afin de diversifier les activités et de redonner place aux rencontres. De plus, il consiste à concevoir un axe unificateur qui interagie avec une diversité d'espaces publics autant intérieurs, qu'extérieurs. Il est question de méthodes pour augmenter la polyvalence, la diversité, la mise en valeur et l'appropriation du lieu. Il consiste à établir les points importants de design pour la conception d'un espace public collectif approprié au quartier de la Ville de Saint-Hyacinthe. À l'échelle du bâtiment, l'objectif est de consolider les activités extérieures et intérieures. Ces espaces publics, créés par les interstices, permettent d'exposer à l'extérieur certaines activités intérieures.

Chapitre 1 : Échelle urbaine

1.1 La perméabilité

La perméabilité est importante lors de la conception d'espace public collectif. L'analyse urbaine de la perméabilité permet identifier la qualité des lieux selon leur accès, leur fréquentation, leur configuration, leur relation et leur composition.

Structure urbaine : accès et voies

Bentley établit une méthode pour la conception urbaine. La première étape est l'analyse de la structure urbaine : la définition des points d'accès au site et leur importance. Cette analyse se fait à deux échelles : la connexion du site avec la trame urbaine et avec son environnement immédiat. À chaque échelle, l'importance des accès est définie par les connexions avec les voies principales, leur configuration, la lisibilité et la visibilité. Les connexions directes sont primordiales. Ce sont elles qui montrent le niveau de visibilité du quartier.

La deuxième étape est la configuration des voies de circulation selon le débit d'utilisation. Selon le type d'usage, la fréquentation des lieux change. De plus, Bentley propose un schéma du niveau de circulation. La ville doit présenter une hiérarchie dans les voies de circulation. Cette hiérarchie représente les types de voies et leur relation. (fig. 2) Elle détermine quatre types de voies : la voie principale de distribution, la voie de quartier, la voie locale et la voie d'accès au bâtiment. Les deux dernières sont utilisées par les piétons et les véhicules.

Figure 2 : Types de voies et leur relation

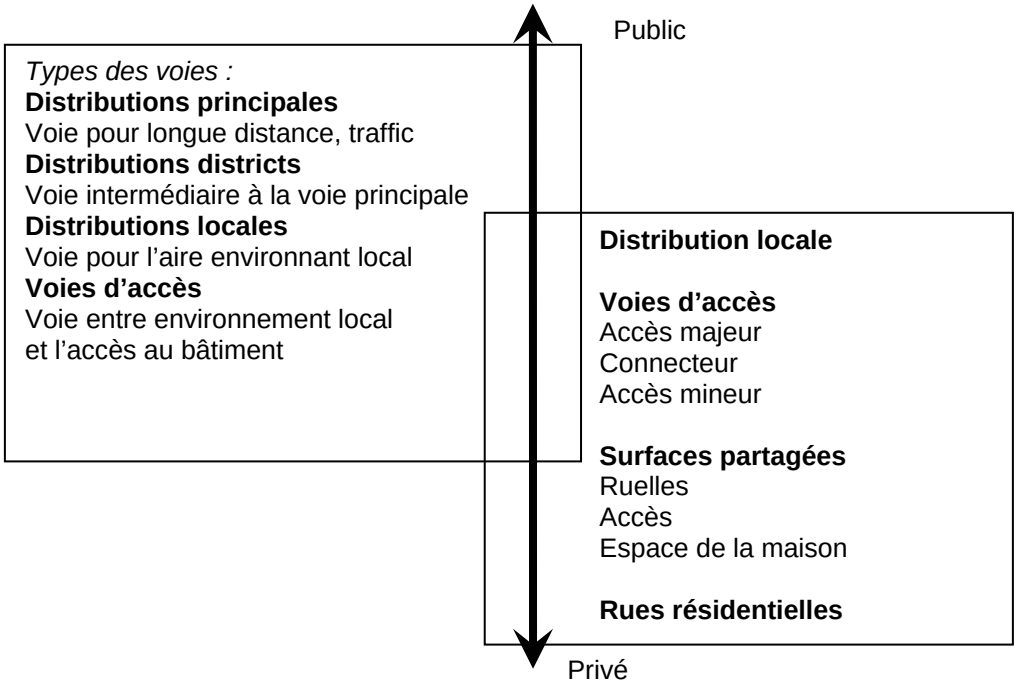

Référence : Bentley (1985)

Espace public : Relation entre le privé et le public

La perméabilité repose sur la mise en relation des différents espaces publics et en même temps des espaces publics et privés. Dans la structure de la ville, la nécessité d'avoir un espace privé est importante pour le bien-être des habitants. La ville doit se structurer de façon à ne pas nuire l'un à l'autre. L'interface de chacun doit être conçue pour répondre à ses besoins. De plus, la structure de la ville doit proposer une hiérarchisation des espaces de façon à différencier l'espace public et privé.

Par ailleurs, l'espace public doit être mis en relation avec les voies principales et visible. La visibilité des accès est primordiale pour leur utilisation. De plus, la façon dont l'espace public est réparti dans l'environnement est importante. La présence de petites parcelles permet une multitude de choix dans les parcours. De plus, si le nombre de choix augmente, la perméabilité augmente.

Ségrégation

Bentley considère que la ségrégation ne devrait pas exister dans la composition de la ville. La ville est constituée de plusieurs cultures, de classes sociales, de fonctions, etc. La mixité doit être une qualité dans la ville. Elle doit offrir aux usagers une mixité de possibilités de transports, d'activités, etc. Elle doit être présente dans les espaces publics. Cette mixité se représente en offrant une diversité d'espace tel que des lieux pour s'asseoir, manger, courir, etc.

1.1.1 À Saint-Hyacinthe

Circulation routière

Selon la théorie de Bentley, la structure de la ville a une influence sur son fonctionnement. À Saint-Hyacinthe, l'accès au quartier Notre-Dame se fait par une seule voie, le boulevard Laurier qui se transforme en rue Dessaules vis-à-vis le site d'intervention. Cette concentration de l'accès véhiculaire constitue un véritable problème. La multiplication du nombre d'accès à l'échelle de la ville est une solution à considérer pour diminuer le débit de circulation sur le boulevard Laurier.

De plus, une réorganisation du boulevard est proposée pour inciter les automobilistes à diminuer leur vitesse. La transition du boulevard Laurier en rue Dessaules se fait avant le site d'intervention et de façon graduelle. Une plantation d'arbres de chaque côté des voies de circulation crée un encadrement qui structure le paysage et à pour effet de diminuer le débit de circulation. Ensuite, les deux voies se diminuent en une voie pour donner la trame urbaine du quartier Notre-Dame. Par la suite, un traitement au sol indique l'arrivée à l'entrée au quartier Notre-Dame et le nouveau pavillon d'accueil devient l'élément signalétique du quartier.

Circulation piétonne

Les deux écoles, Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal et l'institut de Technologie en Agroalimentaire, n'ont aucun accès direct au site d'intervention où on retrouve un club de boxe, d'escalade et un centre nautique. Le jardin Daniel A. Séguin crée une barrière entre les deux sites du fait qu'il est clôturé entièrement. De plus, aucune promenade ne relie le pavillon d'activités avec la rivière Yamaska.

Espaces publics

Le site d'invention n'offre aucune hiérarchisation dans les espaces publics. Les lieux offerts ne sont qu'une promenade qui longe la rivière et un espace vert, le jardin des Anciens-Maires. Aucun lieu de rassemblement n'existe pour accueillir les évènements telles que la fête de neige et la fête de la Saint-Jean-Baptiste. De plus, le bâtiment existant ne propose aucun aménagement incitant les piétons à observer les activités sportives intérieures.

1.2 Lisibilité

Kevin Lynch s'intéresse à toutes les qualités la ville : l'identité, la structure et la signification. L'image de ville est forte lorsque ces trois éléments sont apparents, lisibles et visibles. Il reconnaît l'identité comme l'élément qui permet de reconnaître un objet ou un endroit et le caractérise de manière univoque. La structure est la relation spatiale de l'objet avec l'observateur. La signification est la relation pratique ou émotionnelle que l'observateur a avec l'endroit ou l'objet. Pour mieux comprendre ces principes, Lynch (1976) définit cinq éléments qui soutiennent la visibilité et la lisibilité de l'image de la ville: les voies, les limites, les nœuds, les secteurs et les points de repère.

La voie :

Pour Lynch, la largeur et la configuration des voies influencent leur utilisation. Il décrit que « les qualités spatiales de largeur et d'étroitesse tirent une partie de leur importance du fait qu'on associe généralement les rues principales avec largeur et rues secondaires avec étroitesse.» (Lynch 1976 : p.59) Une rue principale qui est large et facile d'accès est plus utilisée que les rues de petite largeur. Par contre, la largeur de la voie peut contribuer à la création d'une barrière, une limite, dû à la vitesse de circulation routière et aussi des vues qu'elle peut offrir lors du trajet (voir limite). Celles-ci ont un impact sur son identité. Le défi de l'aménagement urbain est de créer une voie qui est claire, qui va posséder sa propre identité et qui va aider sa compréhension dans la ville. Une voie principale doit avoir une qualité directionnelle.

La limite :

La limite peut prendre plusieurs sens. Premièrement, la limite peut être considérée comme une barrière physique ou psychologique qui sépare, isole ou fragmente des entités. Elle peut être, par exemple, une ligne de chemin de fer, un accident topographique, une voie de transit, une frontière entre des quartiers, etc. Deuxièmement, la limite peut être la couture entre deux entités. Elle peut créer une relation visuelle entre les secteurs ou/et les connecter. Une des caractéristiques de la limite est qu'elle domine dans le paysage. Habituellement, la limite a une forme continue et linéaire et fait partie de la particularité de l'environnement. De plus, la limite forme des secteurs, des quartiers, des parcelles, etc.

Le nœud :

Le nœud est un point focal et stratégique dans la ville ou dans un secteur. Habituellement, le nœud représente un lieu de convergence dans lequel des rencontres deviennent possibles. Selon Lynch, ces lieux de rencontre ont une importance pour l'observateur dans la ville. «Les éléments placés près d'un point de rencontre acquièrent automatiquement une importance particulière du fait de leur localisation. » (Lynch 1976 :p.85) Ceux-ci ont un rôle perceptif en considérant leur emplacement dans l'environnement. Le nœud peut être identifié par une coupure très franche ou de façon graduelle. Par exemple, le nœud permet représenter un point d'observation, un belvédère. Il est conçu de façon à être en contraste avec son environnement ce qui crée une coupure franche ou il est intégré de manière graduelle. Il peut être introverti (peu de sensations directionnelles) ou extravertis (explicite). Il peut être perçu comme un point de repère.

Le secteur ou le district :

Le secteur a sa propre qualité interne. Il peut être reconnu autant de l'intérieur que de l'extérieur et il est une référence pour les occupants. Les caractéristiques du secteur peuvent être au niveau des classes sociales, ethniques, distinctions physiques, etc. La taille du quartier peut influencer la lecture de la structure. Un secteur se démarque par la continuité de certaines caractéristiques telles que les textures, les espaces, la forme, les détails, les symboles, le type de construction, l'affectation, le type d'activité, les habitants, le degré d'entretien et la typographie. Le niveau de familiarisation de l'observateur dans le quartier va changer sa perception et, au fur et à mesure qu'il connaît le secteur, son image va se modifier. Le secteur va prendre de la valeur lorsque les quartiers environnants contrastent avec ce dernier ou un élément marquant sépare les quartiers.

Les points de repère :

Les points de repère sont des références ponctuelles. Leur simplicité permet de mieux les repérer. Ils peuvent avoir différent niveau de grandeur et de proportion. Les principales qualités des points de repère sont l'unicité et la singularité et, habituellement, ils sont en contraste avec leur environnement. Un bon point de repère est visible à plusieurs endroits. Si le point de repère est associé à une histoire, une activité ou à une signification, son importance augmente.

L«imagibilité»

La ville est une organisation à but multiple et changeante. Lynch (1976) propose de renforcer l'«imagibilité» de l'environnement pour faciliter son identification et sa structuration visuelle (voies, limites, points de repère, nœud et région). Une organisation réfléchie forme des structures fermes et différenciées. Les qualités particulières que la ville doit posséder sont la concentration de certaines utilisations ou activités, une qualité spatiale (éclairage, plantations, détails) et un caractère architectural spécifique. Ces qualités doivent être continues de façon à créer une répétition et un rythme. De plus, en améliorant l'image de la ville, la distance entre deux quartiers peut être perçue différemment. «La distance psychologique entre deux localités peut être beaucoup plus grande, ou plus difficile à surmonter que ne semble le justifier la simple distance matérielle qui les sépare.» (Lynch 1976 :p.99)

Selon Lynch (1976), l'image de la forme devient forte lorsque les designers suivent les dix catégories qui sont les qualités de la forme : la singularité (clarté), la simplicité de la forme, la continuité, la dominance (existence d'un élément dominant), la clarté des liaisons, la différenciation directionnelle, le champs visuel, la conscience du mouvement, les séries temporelles (séries qui sont perçues dans le temps) et les dénominations et les significations (caractéristiques non physiques qui peuvent accroître l'«imagibilité» d'un élément).

1.2.1 À Saint-Hyacinthe

La lisibilité du site d'intervention

Le principal enjeu du projet est la lisibilité. Le secteur est utilisé majoritairement par les voitures. La circulation est rapide et les activités existantes sont difficilement perceptibles à partir de l'espace public. De plus, aucun point de repère n'indique leur présence et les accès sont situés par des routes intermédiaires. La théorie de Lynch permet de cerner les éléments du paysage et de la structure urbaine pour mieux les mettre en valeur.

La voie

L'analyse du système viaire montre qu'une portion du parcours mère est devenue une voie secondaire (Fig3; 1). Elle est utilisée comme voie secondaire pour accéder au quartier résidentiel. La configuration de la voie principale diffère selon les quartiers et dans la zone de transition. Cette configuration change car la densité du quartier change c'est-à-dire le quartier voisin, Douville, est de basse densité et la voie de circulation est considérée comme une voie rapide. (Fig3; 2) À la jonction deux quartiers, la voie rapide diminue en largeur et quelques habitations commencent à apparaître. À l'entrée du quartier Notre-Dame, la voie devient étroite pour s'adapter à la trame urbaine. (Fig3; 3) Du quartier Douville à l'entrée du quartier Notre-Dame, la voie est considérée comme une barrière pour les piétons du fait que le débit de circulation est élevé et comme une voie de transition pour les automobilistes car la voie ne propose aucun arrêt.

Figure 3 : Système viaire

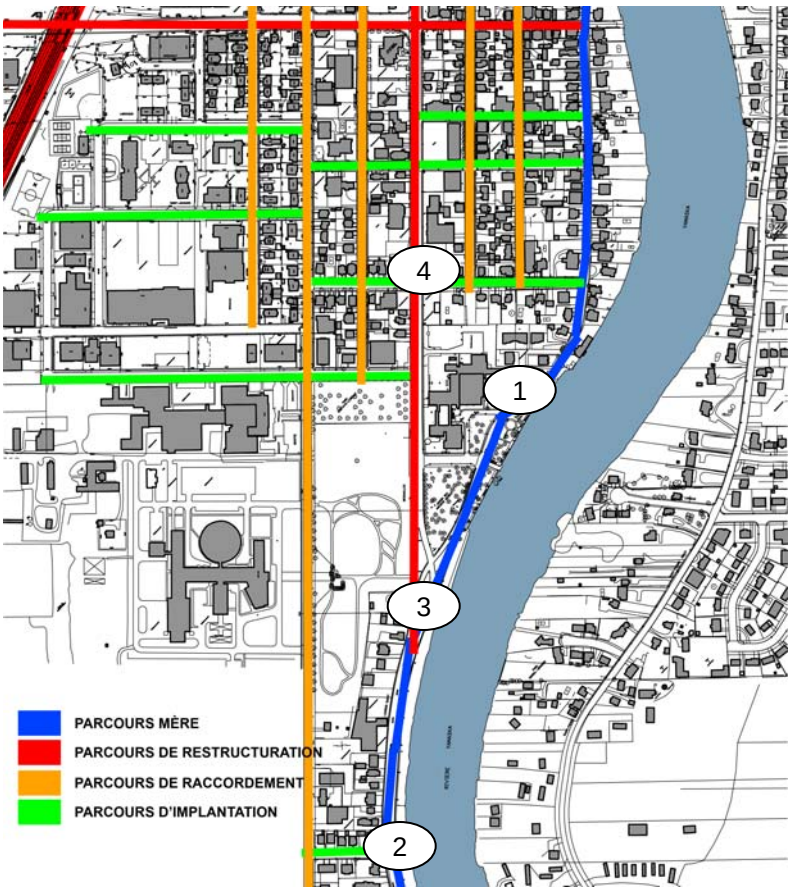

La rue Dessaules, la voie principale, a une forte identité du fait qu'elle est un axe principal de circulation et qu'on y retrouve tout au long divers commerces. (Fig3; 4)

Nœuds (Annexe 6)

Pour le quartier, il y a deux nœuds importants : la jonction de la rue Bienville et du boulevard Laurier qui est la limite de quartier et la jonction de la rue Dessaules, de la rue Girouard Ouest et du boulevard Laurier qui marque le changement de densité. Le premier nœud est marqué par des feux de signalisation et constitue l'accès principal pour les institutions. Le deuxième nœud est manifesté par le changement du nom de la rue et du type de voie. Les deux voies de circulation sont réduites en une voie. La deuxième voie est transformée en espace de stationnement pour les commerces. De plus, il est délimité par le centre d'activités, la fin du Jardin Daniel A. Séguin et le parc Gustave-Labelle.

Le secteur ou district et la limite

Dans le quartier Douville, le boulevard Laurier est un axe commercial. Les habitations se retrouvent sur les rues parallèles ou perpendiculaires au boulevard. Le quartier résidentiel est de basse densité. Il est construit majoritairement de maisons unifamiliales. À la fin du quartier, il y a une ambiguïté dans la lisibilité du quartier. L'axe commercial est remplacé par un axe résidentiel. La voie de circulation diminue en largeur mais le débit de la circulation ne change pas.

Les points de repère : (Annexe 5)

Les points de repère sont la rivière Yamaska, la Porte des Anciens-Maires, le pavillon d'activités, le Jardin Daniel A. Séguin. Le Jardin des Anciens-Maires est obstrué par la signalisation de la ville de Saint-Hyacinthe. Il est bordé d'une voie rapide et de rues secondaires qui ne sont pas visible de la voie principale. Il n'y a aucune séparation des piétons et des véhicules. Aucun trottoir ou piste cyclable n'existe dans les espaces du jardin. Les résidents doivent utiliser le trottoir qui longe le jardin Daniel A. Séguin qui est clôturé et non accessible. Les points de repère importants ne sont pas mis en valeur. De plus, ils ne sont pas visibles.

L'«imagibilité»

L'«imagibilité» du site demande d'être révisée car les points de repère, les voies, les limites et les nœuds ne sont pas mis en valeur. Cette difficulté de lecture touche aussi les activités du site. De plus, depuis la création de la voie de restructuration, le parcours mère et les rues intermédiaires sont de moins en moins utilisés. L'«imagibilité» du Jardin des Anciens-Maires changerais si on modifiait la structure du site en accentuant son image sur la vision des piétons et en créant des points de repère importants pour les automobilistes et les piétons.

Chapitre 2 : Échelle de la parcelle et du bâtiment:

2.1 Robustesse

Bentley (1985) considère important la polyvalence d'un lieu du fait que la société est faite de personnes uniques. Elles ont chacune des personnalités différentes. Donc, les espaces publics doivent répondre à cette différence. Il doit avoir la capacité de se fractionner selon les besoins et les diverses activités des occupants.

De plus, Bentley explique que la solution n'est pas celle de séparer les activités pour créer cette unicité. Certains designers utilisent une approche spécialisée c'est-à-dire qu'ils conçoivent des espaces spécifiques à chaque activité et les séparent les uns des autres. Pour Bentley, cette séparation ou délimitation est un problème des espaces publics. Il insiste plutôt sur la conception de lieu où plusieurs types d'activités peuvent être faits. L'espace est conçu pour un type d'activité mais il peut être modifié pour combler d'autres types d'activités.

L'activité

Selon Bentley (1985), les activités pratiquées dans les espaces publics influencent les activités des bâtiments environnants. La robustesse peut être interprétée par l'intensité des rapports durant les activités. Certains lieux sont conçus pour avoir de longues discussions comparativement à d'autres qui sont conçus pour des échanges brefs.

Par ailleurs, l'organisation d'un espace public résulte de diverses zones d'activités telles que le refuge pour se reposer ou observer. Une allée de circulation peut être considérée comme une partie d'une aire d'un espace public ou simplement l'espace public. Cette allée qu'elle soit dans un tout ou non a sa propre composition car elle n'a pas seulement la fonction de circulation. Elle est aussi un lieu d'arrêt et d'échange. Elle est vécue à plusieurs niveaux (observation rapide à lente, observation des actions et des événements).

La configuration

La configuration de l'espace public influence son accès et sa polyvalence. La taille de l'îlot, la forme, les distances de parcours et la disposition des infrastructures sont des facteurs importants à considérer lors de la conception de l'espace public. Les lieux peu profonds sont

à prescrire car la possibilité de voir l'ensemble de la place est facile. De plus, les choix de vues, des espaces pour s'asseoir, etc. sont plus lisibles.

En outre, la robustesse des lieux augmente avec la superficie des espaces car ils peuvent offrir davantage d'activités qu'un espace minuscule. Par contre, lorsque le lieu dépasse une certaine grandeur, il doit offrir des points de repère qui sont continus pour s'orienter dans l'espace. Par ailleurs, la circulation doit être confortable pour les piétons et les personnes ayant un handicap physique.

2.1.1 À Saint-Hyacinthe

La robustesse dans le site d'intervention
Sur le site d'intervention, l'enjeu important est la robustesse c'est-à-dire la polyvalence. Il n'a pas la possibilité de se fractionner ou de se fusionner. Chaque espace est défini et a une limite franche.

Les activités
À l'intérieur du site, le pavillon offre une diversité d'activités telles que la boxe, la location d'équipements nautiques en été, la location de patin en hiver, l'escalade, etc. L'espace autour du centre d'activités est dédié au stationnement. Aucune connexion n'existe entre le Jardin des Anciens-Maires et le pavillon. Les activités intérieures ne peuvent pas s'étendre à l'extérieur car la conception du pavillon et de son environnement est faite de façon à les confiner à intérieur.

La configuration
La grande partie de la superficie du site est gazonnée et n'est pas accessible aux visiteurs. L'autre section est asphaltée et elle est utilisée pour la circulation et le stationnement. De plus, le centre nautique accueille des groupes d'élèves pour la formation de la sécurité nautique. Cependant, aucun lieu n'est aménagé pour cette formation et aucune configuration actuelle ne permet de la faire.

2.2 Les contacts

Type d'activités : nécessaire, facultative et sociale

Selon Gelh (1987), pour qu'un espace public fonctionne, il faut combler trois types d'activités : nécessaires, facultatives et sociales. Les activités nécessaires sont celles que les habitants doivent faire pour se rendre à un lieu telles que marcher pour aller au travail, à l'école, magasiner, etc. L'activité facultative est celle où les conditions sont optimales pour faire une activité : la température, les installations, etc. La dernière activité, la plus importante, est l'activité sociale. Chaque personne a besoin de relations et de contacts avec d'autres pour garder une santé mentale. Les conditions des activités nécessaires, facultatives et sociales dépendent du niveau de contacts qu'on retrouve dans l'espace public.

Éléments d'un lieu de rencontre

L'élément le plus important dans l'espace public est de voir et entendre les activités. (fig. 4) Les occupants doivent avoir aussi l'opportunité de choisir entre participer ou observer.

Figure 4 : Éléments définissant les contacts d'un lieu de rencontre

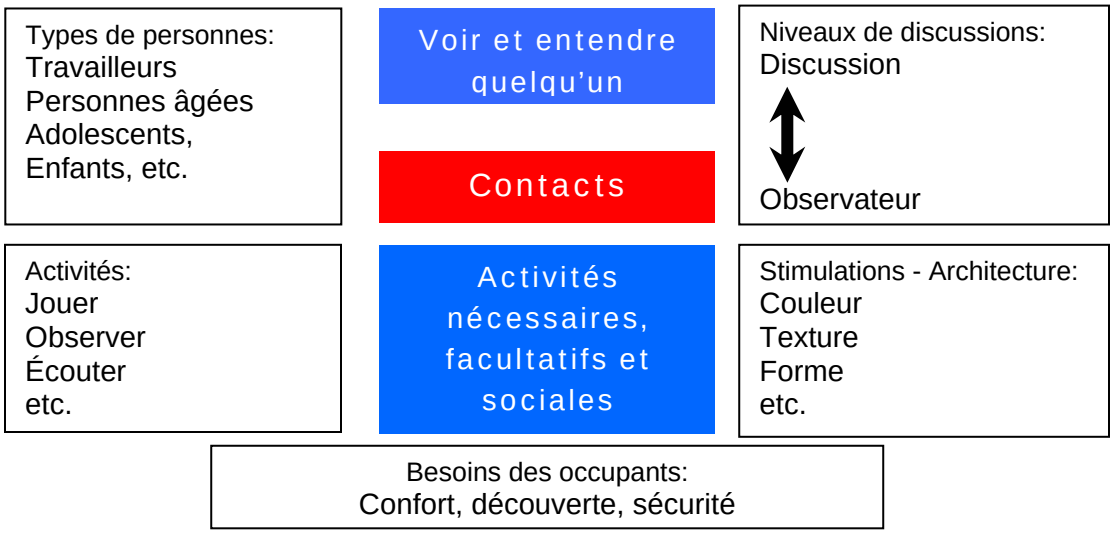

Références : Gelh (1987) et Francis (2003)

Par ailleurs, le niveau de discussion va reposer sur la configuration de l'espace. Par exemple, les espaces semi fermés ont un niveau de discussion plus élevé que dans un espace ouvert. En plus, l'orientation des installations va influencer sur le niveau d'occupation. Les bancs dans une zone de circulation sont plus utilisés lorsqu'ils sont orientés de façon à voir les marcheurs que lorsqu'ils sont orientés vers la végétation.

En outre, l'espace public doit offrir une multitude d'activités car la population est de différents âges et les installations ne vont pas servir seulement pour un type d'habitants.

2.2.1 À Saint-Hyacinthe

Les contacts dans le site d'intervention

En général, les espaces publics sont des lieux de rencontre. Certaines caractéristiques sont primordiales à l'existence d'un lieu fonctionnel et agréable. Certaines organisations dispersent ou rassemblent les visiteurs. Pour bien comprendre les éléments qui rassemblent les personnes, il faut comprendre les enjeux du site. Un lieu crée des points de contact permettant de stimuler le contact entre individus.

À Saint-Hyacinthe, l'espace public dessert les travailleurs, les étudiants des écoles, les personnes âgées, les enfants et les adolescents du quartier Notre-Dame. Ils ont chacun des habitudes, des routines, etc. Pour répondre à leurs besoins, le lieu doit offrir des installations polyvalentes et diversifiées. Présentement, le site d'intervention n'offre qu'un type d'activité : celle facultative. La raison majeure de la fréquentation du site est l'activité sportive qu'offre le pavillon. Il ne présente aucun lieu pour la discussion, l'observation ou la pratique d'une activité extérieure. La promenade qui longe la rive ne donne pas la chance d'observer les activités nautiques car aucun banc n'est aménagé. De plus, l'accès à la rivière n'est pas possible car la promenade est surhaussée par rapport à la rivière Yamaska.

2.3 Appropriation

Dans divers lieux, les résidents et les visiteurs s'approprient des lieux qui sont conçus pour d'autres personnes. Bentley stipule que l'appropriation est une nécessité car les individus ont besoins de montrer leur différence. Par exemple, les individus cherchent souvent un vêtement unique à porter pour exhiber leur spécificité. L'appropriation peut être aussi perçue comme une modification à l'environnement. Cette transformation est due à une mauvaise perception du lieu. Les personnes les modifient pour améliorer l'image de ce lieu. L'appropriation est affectée par deux facteurs : la propriété et le type de bâtiment.

La propriété

L'appropriation de lieux est influencée par le pouvoir de la possession. Selon Bentley, plus le pouvoir sur la propriété existe, plus l'appropriation du lieu diminue (fig. 5). C'est-à-dire que les utilisateurs propriétaires modifient moins leur environnement du fait que le lieu est conçu pour répondre à leurs besoins. Par contre, les locataires doivent apprivoiser et s'adapter au lieu qu'ils occupent. Un moyen pour bien s'intégrer est de modifier l'environnement pour le mettre à leur image. La durée d'occupation va agir sur le niveau d'appropriation.

Figure 5 : Appropriation d'un lieu de rencontre

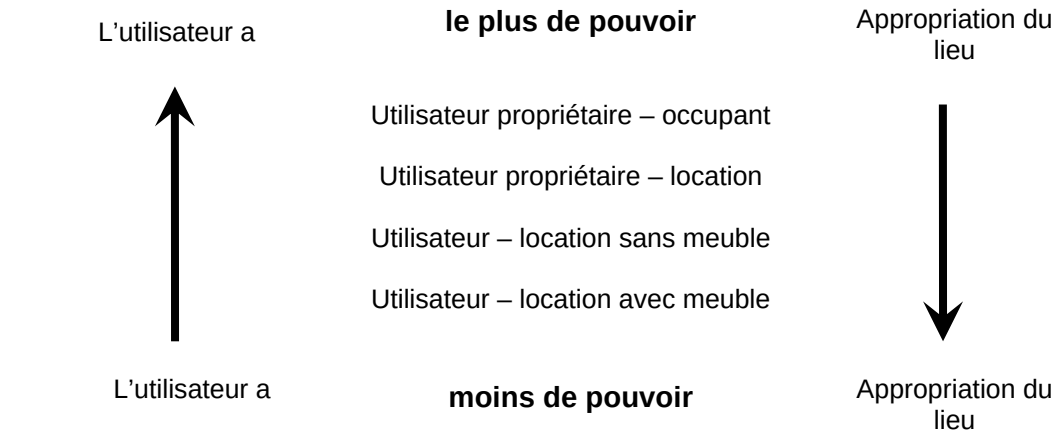

Références : Bentley (1985)

Dans les espaces publics, le pouvoir l'appropriation s'applique quand l'utilisateur s'installe à son gré dans un lieu qui est public : par exemple, un individu qui vient pratiquer du yoga sur le gazon du jardin. Plus l'espace va être perçu accessible à tous, plus les individus vont s'en approprier et prendre le pouvoir des lieux

Le type de bâtiment
Les endroits où les individus passent le plus de temps sont les lieux tels que les maisons, le lieu de travail, etc. Plusieurs bâtiments sont propices à cette appropriation due à leur configuration ou à leur utilisation. Les lieux publics de passage ne sont pas des lieux appropriables car ils sont conçus pour une utilisation de courte durée. Par contre, certains lieux qui ont une fonction spécifique sont modifiés pour répondre à d'autres activités.

2.3.1 À Saint-Hyacinthe

L'appropriation dans le site d'intervention
Au Jardin des Anciens-Maires, les piétons ne s'approprient pas les lieux car l'image du lieu est lié à l'utilisation de la voiture. Une grande partie du jardin est dédié à la zone de stationnement et de circulation et même si le débit de la circulation est mineur sur le site, les familles avec des jeunes enfants ne viennent pas car ils ont peur pour leur sécurité. De plus, le jardin est configuré de manière à diminuer les arrêts sur place. Donc, ce lieu est vu comme un lieu de transition entre deux quartiers, difficilement accessible.

De plus, le type de bâtiment présent sur le site n'invite pas les visiteurs à s'arrêter car il est renfermé sur lui-même et n'a aucun aménagement extérieur. Chaque activité a son entrée, mais elles ne sont pas identifiées et elles sont sur trois façades différentes.

2.4 Variété

Selon Bentley (1985), la deuxième qualité d'une configuration d'un espace public est la variété. Elle se décrit comme une diversité de choix. Elle comprend la forme, l'activité, les fonctions, le type d'occupants, etc. Elle peut être perçue sous divers angles : économique, sociale, etc. Dans la place publique, elle se traduit par le type de bâtiments environnants, les activités et sa durée. Lors de la conception d'un espace public, il y a quatre facteurs à considérer. La variété se lie lorsque la forme, l'usage, la signification et les occupants permettent le contact. (fig. 6)

Figure 6 : Éléments clés pour la variété

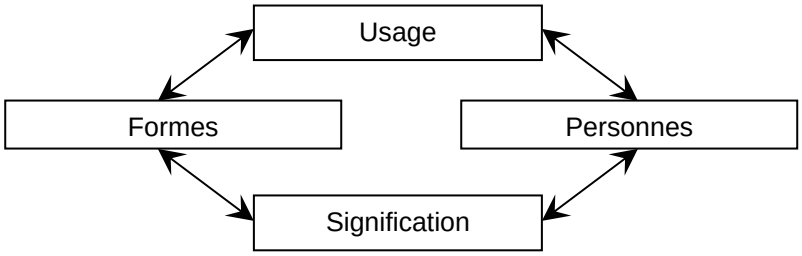

Références : Bentley (1985)

L'architecture des bâtiments

La forme et l'aspect des bâtiments influencent l'utilisation des espaces publics. Un édifice fermé sur lui-même n'invite pas les visiteurs et les résidents à occuper l'espace car ils ne se sentent pas à l'aise. L'architecture des bâtiments doit susciter de l'intérêt à venir côtoyer et participer à la vie du lieu. Les couleurs, les textures et la forme des bâtiments invitent ou font fuir les résidents. De plus, si le caractère des bâtiments est monotone, les occupants seront calmes et ne seront pas portés à créer un espace vivant et enthousiasme.

Par ailleurs, la mixité des usages apporte une variété d'utilisation. Le choix des fonctions peut aider à agrémenter les lieux publics. Les édifices commerciaux, institutionnels et résidentiels influencent le rapport des gens car les personnes qui occupent ces édifices n'ont pas les mêmes cultures, classes sociales, etc.

L'activité

La présence d'une résidence pour personnes âgées ou d'une école va influencer le type d'activités et les choix que les designers devront faire pour répondre à leurs besoins. Les espaces publics doivent offrir l'opportunité de développer ces activités.

La durée

L'espace public doit offrir des installations qui répondent à certaine durée d'activités. Pour l'appropriation et l'usage des espaces, il faut qu'elle présente des activités qui répondent au lieu et aux occupants. Par exemple, le long d'une promenade, l'installation de bancs permet l'observation d'un cours d'eau. Il faut donner l'occasion aux usagers d'apprécier le lieu. De plus, en offrant divers types d'activités à différentes intensités, le lieu attire beaucoup de personnes.

Les vues

La variété est aussi l'occasion de montrer les multiples points de vues du site. Lors de la conception d'un parcours, la mise en valeur de différents types de paysage crée une diversité unique au lieu. Ces points de vues peuvent être sur les cours d'eau, certains éléments d'un parc, les bâtiments historiques, etc.

2.4.1 À Saint-Hyacinthe

La variété dans le site d'intervention

La variété est un enjeu à considérer lors de la conception des espaces publics. La variété apporte différents types d'individus qui permettent de faire vivre un lieu donné. À Saint-Hyacinthe, le site n'offre aucune possibilité pour pratiquer diverses activités. Déjà mentionné auparavant, le site offre deux types espaces : une zone gazonnée avec une plantation d'arbre et une zone d'asphalte utilisée majoritairement par les véhicules. La configuration de ces espaces n'offre pas la possibilité d'avoir une multitude de vues sur le site lui-même et le paysage de Saint-Hyacinthe du fait qu'il est homogène. De plus, le Jardin des Anciens-Maires ne propose qu'une seule promenade, celle le long de la rive. Cette promenade n'est pas continue et son point d'arrivée ne propose pas d'évènement.

Chapitre 3 : le projet

3.1 Promenade des Jardins

Situé dans le quartier Notre-Dame à Saint-Hyacinthe, le projet est composé d'une diversité d'espaces publics créés sur le site du Jardin Daniel A. Séguin et du Jardin des Anciens-Maires. Ces espaces publics sont en mis en relation avec une promenade qui part de deux écoles (Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal et Institut en Technologie Agroalimentation) et qui se termine sur la rive de la rivière Yamaska. La promenade est l'axe unificateur de toutes les activités du site. (fig. 7)

Figure 7 : Site d'intervention

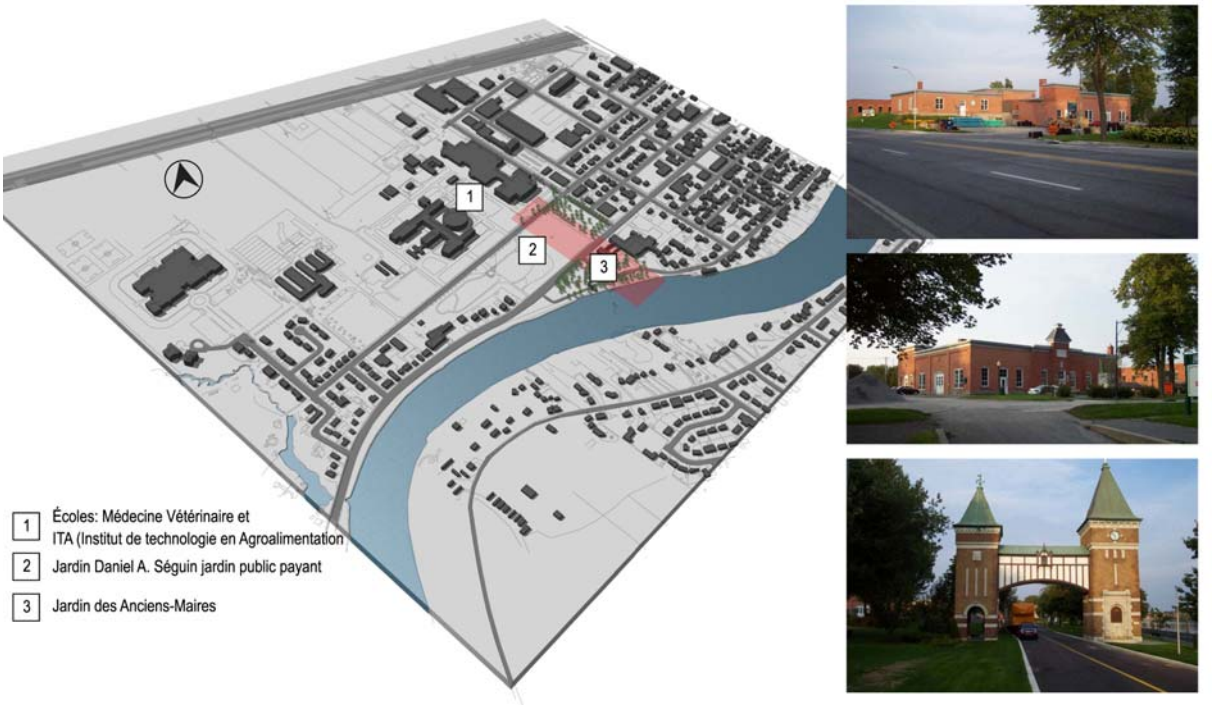

Contexte urbain

Dans le secteur, il existe une zone où on retrouve beaucoup d'étudiants. Ces étudiants ont un grand besoin de faire de l'activité physique. Le seul lieu accessible est le Jardin des Anciens-Maires. Par contre, les étudiants ne peuvent pas profiter des activités sportives et récréatives au bord de la rivière parce qu'il n'y a pas d'accès direct. Les activités actuelles sont la boxe, l'escalade et certaines activités aquatiques telles que le kayak et le pédalo. La

problématique est que le Jardin Daniel A.Séguin crée une barrière entre les deux sites. Ce jardin privé est payant et est clôturé entièrement.

De plus, les deux jardins, des Anciens-Maires et Jardin Daniel A. Séguin, n'ont aucune visibilité et lisibilité sur la voie principale, la rue Dessaules. Les jardins ont leur entrée principale sur une rue parallèle, la rue Sicotte pour le Jardin Daniel A. Séguin et la rue Girouard Ouest pour le Jardin des Anciens-Maires. Le pavillon existant sur le jardin des Anciens-Maires est entouré d'une zone de stationnement. (fig. 8) Les installations du pavillon sont désuètes. Certains locaux sont utilisés pour plusieurs activités. Par exemple, le club d'escalade est utilisé comme vestiaire en hiver pour la patinoire. Par ailleurs, le club nautique se retrouve loin de la rivière et les visiteurs doivent traverser une rue pour accéder au débarcadère. Finalement, la rivière n'est pas accessible. Un muret de pierres longe le bord de la rivière et le seul endroit possible pour y accéder est au débarcadère.

Figure 8 : Vue vers le pavillon existant à partir de la voie principale

Le parcours connecteur d'activités

Le projet propose de rendre accessible le jardin Daniel A. Séguin. En le rendant accessible, le jardin permet la création d'une promenade possible. Celle-ci commence aux deux écoles et se rend à la rivière Yamaska. Cette promenade devient le parcours connecteur des activités du site. Divers pavillons et activités tel que la boxe, l'escalade se lient au parcours pour former un espace public. Les trois pavillons construits sont le Pavillon d'accueil, le Pavillon de boxe et d'escalade et le Pavillon nautique.

Figure 9 : Vue vers le pavillon d'accueil

La promenade débute dans le secteur du campus à proximité de la rue Sicotte. Elle est structurée par une plantation d'arbres et de lampadaires qui accentuent la direction vers le premier pavillon. Lorsqu'on arrive au pavillon d'accueil, la diversité d'esplanades commence à être lisible. (fig. 9) Après la traversée de la rue, le parcours de la promenade permet d'avoir une vue sur les activités intérieures telle que la boxe. À l'extrémité du bâtiment existant (le pavillon de boxe et d'escalade), on retrouve un nœud important du site. De ce point, le site se dévoile complètement. Les arbres sont implantés de façon à rendre totalement visible la Porte des Anciens-Maires. De plus, les piétons ont une visibilité sur toutes les activités telles que le club d'escalade et le club nautique.

Le site propose un grand espace libre qui est le lieu de rassemblement pour divers évènements ou activités tels qu'un festival, un spectacle ou une patinoire. (fig. 10) Dans l'une des sections, l'espace offre la possibilité de pratiquer de l'escalade. Celle-ci est une extension des activités intérieures. Les murs d'escalade sont conçus de façon à pouvoir être démontés lors d'évènement.

Figure 10 : Plan d'implantation

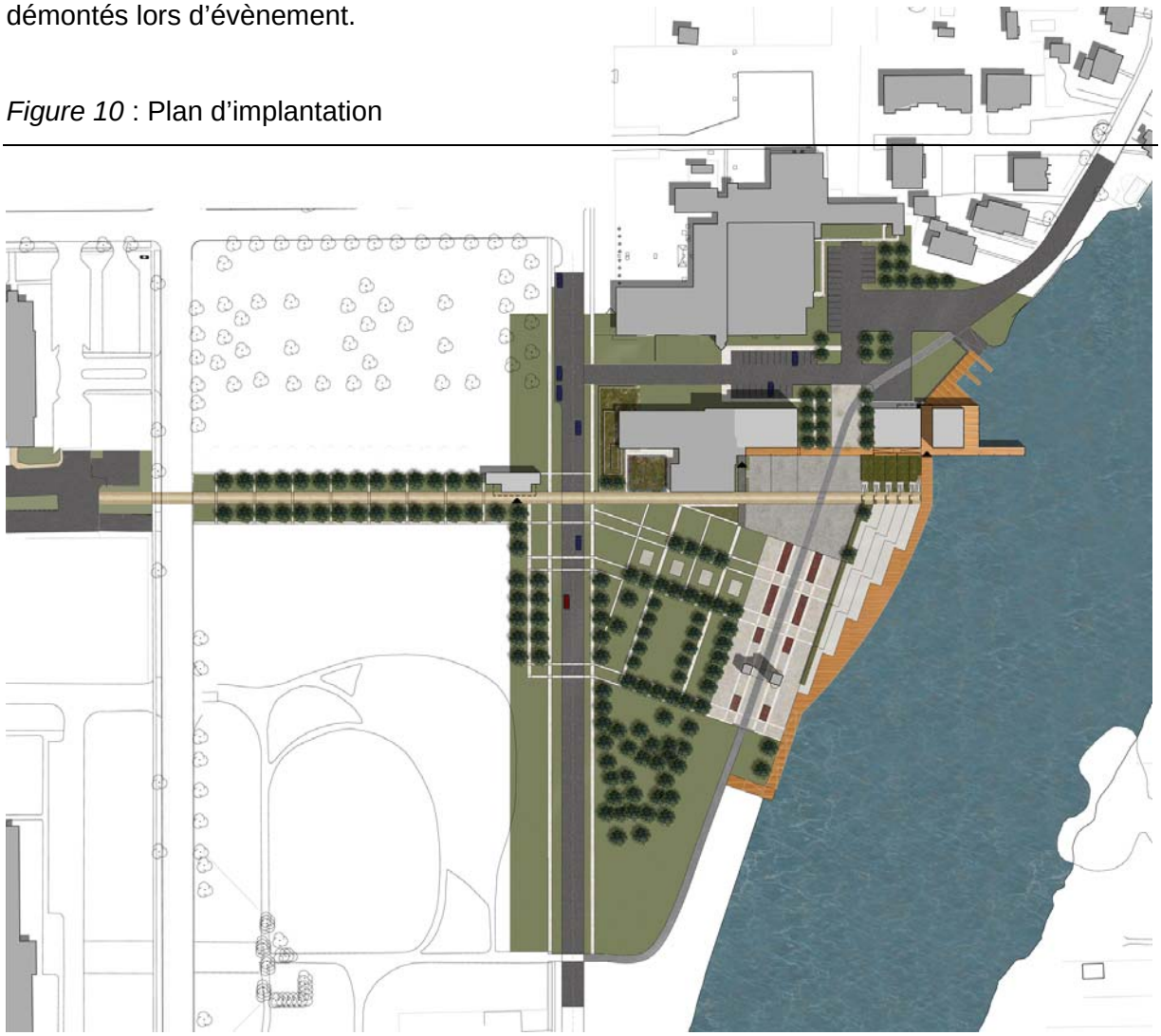

La promenade se dirige, par la suite, vers les escaliers, des paliers. Ceux-ci peuvent être transformés en estrade pour les festivals hivernaux et estivaux tels que la fête des neiges et la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Lors de la fête de neiges, toutes les activités et toutes les animations se déroulent sur la rivière. Les paliers amènent graduellement les piétons vers les activités sur la rivière Yamaska. Durant l'été, la rivière est utilisée par des petites embarcations, des kayaks, des pédalos, etc. Durant l'hiver, elle est transformée en une patinoire d'un kilomètre où se déroule à chaque année la fête des neiges. (fig. 11)

Figure 11 : Perspective hivernale du site

À partir du quai, les piétons ont une vue sur un passage qui est localisé dans le pavillon nautique. Ce passage donne sur les activités nautiques et l'accès à l'entrepôt nautique. À cet endroit, on y retrouve l'accès à l'eau pour les petites embarcations. De plus, une zone gazonnée permet de rassembler les individus pour diverses informations sur la sécurité nautique et du site. Finalement, dès l'accès au site par la rue Girouard Ouest, une perspective générale des activités du site est offerte. (fig. 12)

Figure 12 : Perspective générale des activités nautiques

3.2 Les pavillons

Le site est composé de trois pavillons : pavillon nautique, pavillon de boxe et d'escalade et pavillon d'accueil. Tous les trois sont conçus de façon à mettre l'accent sur l'horizontalité de manière à inciter les piétons à poursuivre l'exploration du site. Les matériaux utilisés sont le bois, la maçonnerie et l'acier. Le bois représente la naturalité du site. La maçonnerie est la représentation de l'existant et l'urbanité du site. L'acier est un rappel à la première fonction du pavillon existant : l'usine de traitement des eaux usées.

Pavillon d'accueil

Le troisième pavillon est l'élément signal du site. Il est visible de loin autant en voiture qu'à pied. Sa fonction est d'informer sur les activités du site et d'être l'entrée principale au Jardin Daniel A. Séguin. (fig.13)

Figure 13 : Pavillon d'accueil vu du trottoir

Pavillon de boxe et d'escalade

Le deuxième pavillon est composé d'une partie existante et d'un agrandissement. L'agrandissement est conçu pour contraster avec l'existant. L'utilisation de matériaux légers tels que le bois et le verre permettent de conserver les détails architecturaux importants du bâtiment existant. Le hall se situe dans la partie existante. On y retrouve l'accueil, l'accès aux services sanitaires et quelques tables, chaises et machines distributrices pour les occupants des lieux. Le pavillon se divise en deux parties. Dans l'existant, le club de boxe est aménagé. Les rings de boxe sont le long des fenêtres de la promenade afin que les piétons aient une vue sur l'activité. Dans l'agrandissement, le club d'escalade prend place. La fenestration complète des façades dans le bas de la façade principale permet d'exposer les activités intérieures vers l'extérieur. De plus, la présence de grandes portes offre la possibilité de prolonger ces activités à l'extérieur. (fig. 14)

Figure 14 : Pavillon de boxe et d'escalade

Pavillon nautique

Le premier pavillon est une nouvelle construction. Il est érigé au bord de la rivière Yamaska pour répondre aux exigences reliés aux activités nautiques. Au niveau de l'eau, une salle d'animation est créée. En été, cette salle est utilisée pour la formation de la sécurité nautique ou pour l'explication du déroulement d'une activité nautique. En hiver, elle est transformée en vestiaire pour la patinoire. Celle-ci est accessible à partir du quai. L'accès à l'entrepôt nautique se fait par l'escalier de service. Il est implanté au niveau du sol. Le deuxième niveau du centre nautique est surhaussé de quelques pieds pour permettre une vue générale de la rivière Yamaska et des esplanades du site. Il est un lieu de détente, de rencontres et d'observation du fait qu'on y retrouve un café. Une partie de la terrasse se prolonge en un quai qui permet de délimiter les activités sur la rivière. De ce quai, une petite promenade en bois entraîne les piétons vers le deuxième pavillon, celui de la boxe et de l'escalade. (fig. 15)

Figure 15 : Perspective du quai vers la promenade de bois

3.3 Critique du projet

La création d'une promenade qui relie la vie étudiante aux activités du Jardin des Anciens-Maires a sa raison d'être du fait que le jardin est à cinq minutes de marches et qu'il offre une multitude d'activités. Par contre, une amélioration pourrait être envisagée pour ce qui est des transitions entre les esplanades et entre le bâtiment existant et son agrandissement.

Conclusion

En somme, le rôle connecteur entre les jardins est défini par une multitude de petites actions. En fait, autant les occupants que les designers sont responsables de la réussite d'un espace public. Les designers ont un rôle important dans les choix des configurations. De plus, ils doivent être en mesure de voir et de comprendre la complexité des lieux. Lynch et Bentley leur offrent plusieurs pistes pour cette compréhension. Le facteur important qui joue dans la lecture est l'«imagibilité» que Lynch développe. Un lieu mal organisé et mal pensé n'est pas utilisé. Alors, il faut porter attention.

De plus, les occupants ont leur mot à dire du fait qu'ils fréquentent ces lieux. Ils doivent se sentir à l'aise. Les habitants vont utiliser le lieu si celui-ci offre une polyvalence et une diversité dans les contacts et les activités. De plus, lors de la conception de l'espace, les designers doivent écouter et discuter avec les résidents. Par ce simple geste, les résidents vont s'approprier plus facilement le site car ils vont avoir participer à sa création.

Finalement, il est important de faire des espaces publics qui sont accessibles, sécuritaires, lisibles et attrayants afin que les personnes les fréquentent.

Bibliographie

Bentley, Ian (1999) Urban Transformations : Power, People and Urban Design London : Routledge.

Bentley, Ian (1985) Responsive Environments : a Manual for Designers. London : Architectural Press

Cooper Marcus, Clare. (1998). People Places. New York: Van Nostrand ReinHold

Gelh, J (1987) Life Between Building: Using Publics Spaces. New York : Van Nostrand Reinhold

Gelh, J (2004) Public Spaces Public Life Copenhagen. Copenhagen: Narayana Press.

Francis, Mark (2003) Urban Open Space. Washington: Island Press

Lynch, Kevin (1982). Voir et planifier : l'aménagement qualitatif de l'espace. Paris : Dunod.

Lynch, Kevin (1976). L'image de la cité. Paris : Dunod.

Annexes

Promenade des Jardins :
Un parcours connecteur d'activités

Essai

Espace public ➤ ***Rôle unificateur et connecteur***

Le sujet de l'essai traite des espaces publics à trois échelles : ***urbaine,*** de la ***parcelle*** et du ***bâtiment***. Il s'intéresse au rôle que l'espace public a dans les villes et de son organisation spatiale. Plus particulièrement, il est question de son rôle de connecteur entre diverses fonctions. Il traite des éléments qui définissent son rôle d'unificateur. De plus, il est question des configurations possibles pour créer un point de contacts importants entre les quartiers favorisant ainsi les rencontres et la diversité des activités extérieures.

Le premier objectif pour créer un espace connecteur est de renforcer l'«***imagibilité***» du lieu pour faciliter l'identification et la structure visuelle dans la ville et dans son environnement. L'«imagibilité» est définie par la ***structure*** du site, son ***identité*** ou son ***unicité*** et la ***signification*** que les individus peuvent donner au lieu.

Le deuxième objectif est de ***susciter l'intérêt, les contacts et l'appropriation***. La réussite d'un espace public dépend non seulement de sa structure, mais aussi de l'intérêt que les visiteurs ont à les utiliser. Pour se faire, ***la polyvalence et la variété*** des usages et des formes sont importantes. Le lieu doit donner la possibilité de pratiquer diverses activités et de se fractionner ou de se fusionner selon les besoins.

Contexte

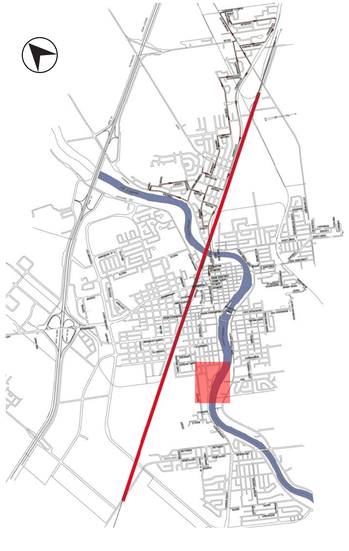

Le projet se situe dans la Ville de Saint-Hyacinthe, plus spécifiquement, à l'extrémité du quartier Notre-Dame. Depuis plusieurs années, l'administration de la Ville de Saint-Hyacinthe entreprend des modifications aux infrastructures du jardin des Anciens-Maires pour améliorer la qualité des voies de circulations routières. Cependant, les modifications proposées n'améliorent pas la qualité de vie du secteur parce qu'elles ne proposent aucune amélioration dans l'aménagement de l'espace public existant et les activités extérieures et intérieures ne sont pas mises en valeur.

Le projet consiste à ***concevoir un espace public collectif*** qui forme un ***centre connecteur*** d'activités, celui-ci augmente l'«imagibilité, l'intérêt, les contacts et l'appropriation des lieux favorisant ainsi les rencontres et la diversité d'activités extérieures et intérieures.

À l'échelle urbaine, l'objectif est ***de restructurer et de consolider les activités existantes par un axe unificateur*** et de créer un élément signal pour l'entrée du quartier Notre-Dame. Il propose des nouvelles configurations d'aménagement pour la mise en valeur du boulevard Laurier, de la rue Dessaules, du jardin des Anciens-Maires, de la porte des Anciens-Maires, du pavillon de l'Aqueduc, du jardin Daniel A. Séguin, de la rivière Yamaska et du parc Gustave-Labelle.

À l'échelle de la parcelle, l'objectif est de restructurer l'espace public afin de ***diversifier les activités*** et de redonner place aux rencontres. L'axe unificateur interagi avec une diversité d'espaces publics autant intérieurs qu'extérieurs.

À l'échelle du bâtiment, l'objectif est de ***consolider les activités extérieures et intérieures***. Ces espaces publics, créés par les interstices, permettent d'exposer à l'extérieur certaines activités intérieures.

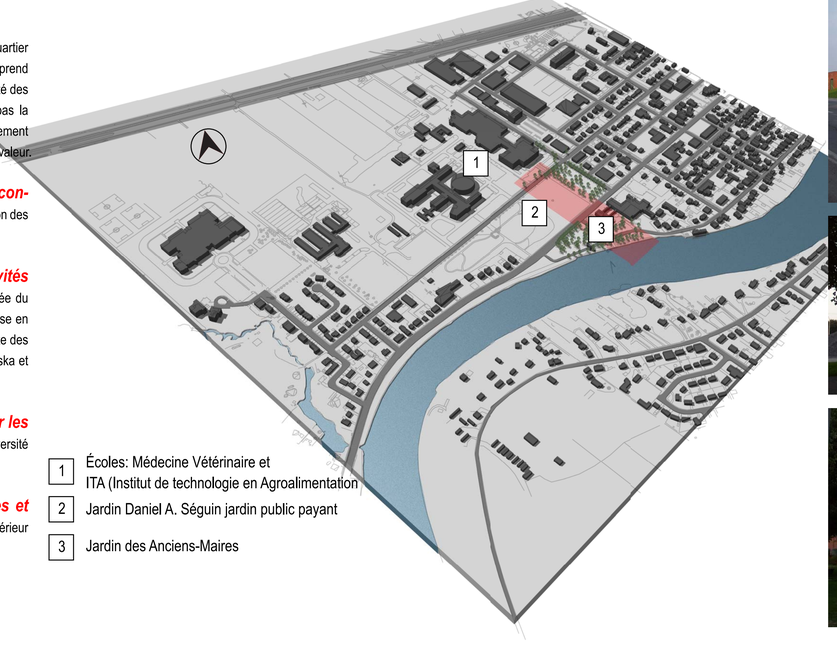

1 Écoles: Médecine Vétérinaire et ITA (Institut de technologie en Agroalimentation

2 Jardin Daniel A. Séguin jardin public payant

3 Jardin des Anciens-Maires

Promenade des Jardins :
Un parcours connecteur d'activités

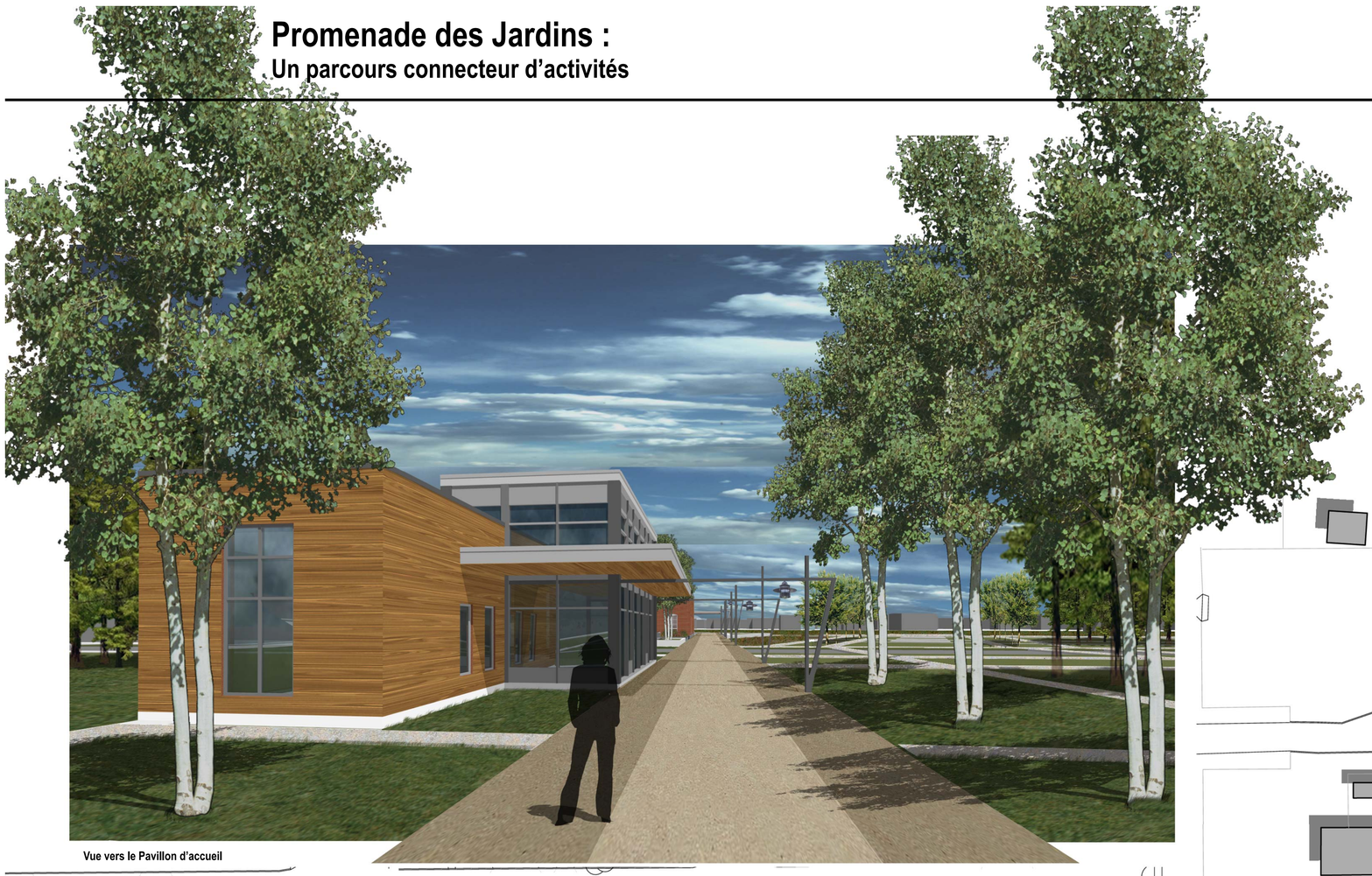

Vue vers le Pavillon d'accueil

Vue vers l'espace d'escalade

Plan d'implantation (1:500)

Promenade des Jardins :
Un parcours connecteur d’activités

Vue vers le Pavillon nautique

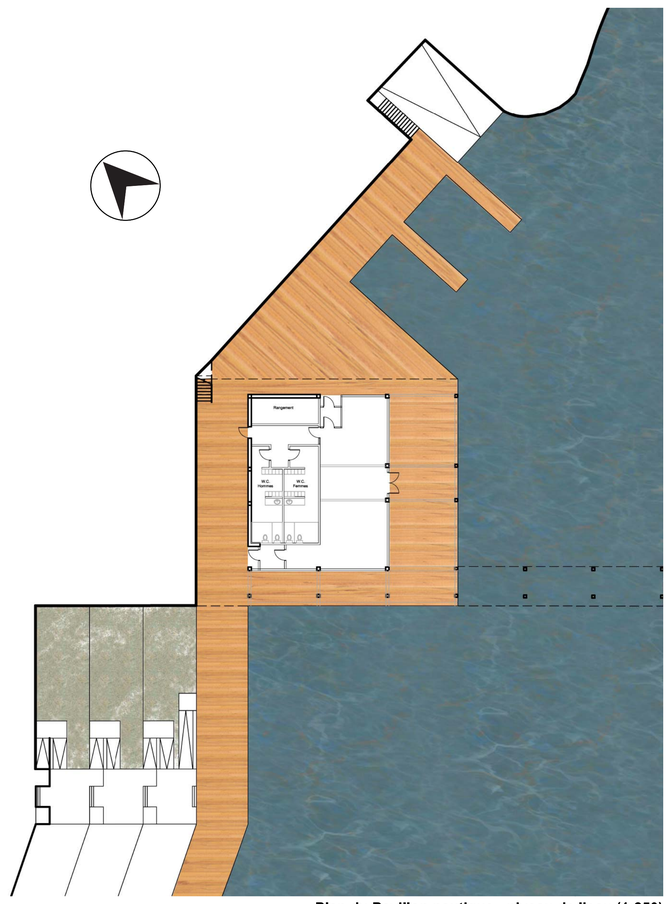

Plan du Pavillon nautique - niveau de l’eau (1:250)

Vue vers le Pavillon d’accueil

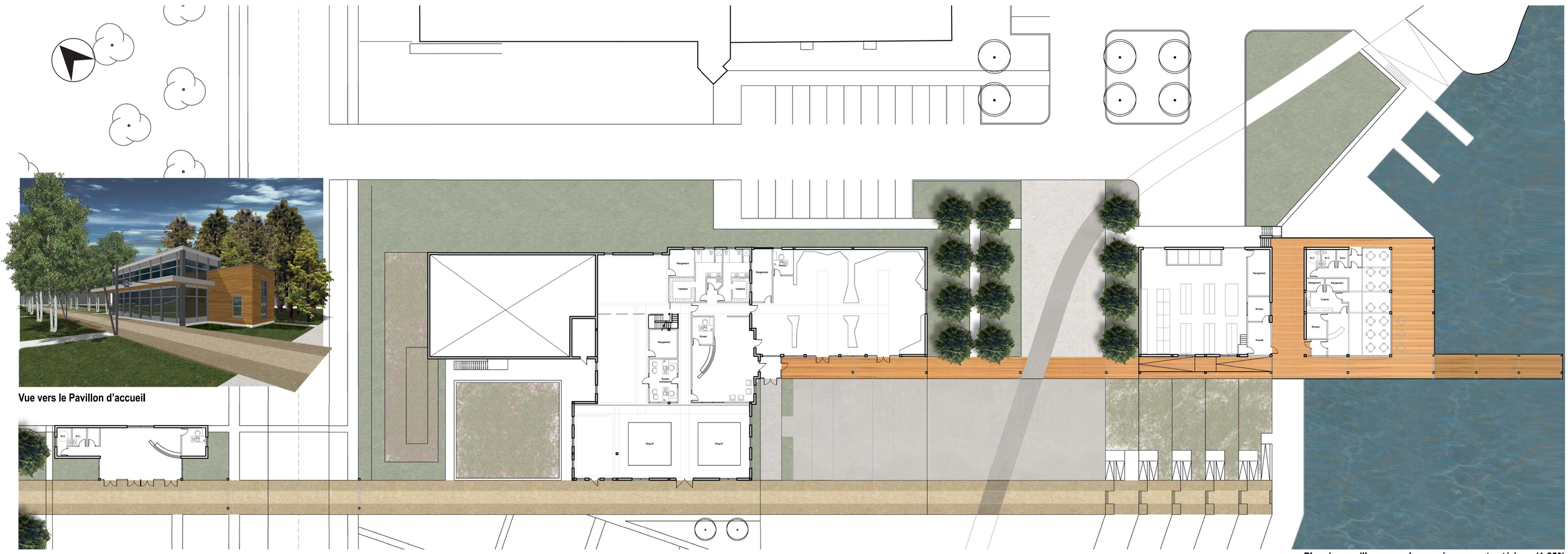

Plan des pavillons avec leur aménagement extérieur (1:250)

Pavillon d’accueil

Pavillon d’escalade et de boxe

Pavillon nautique

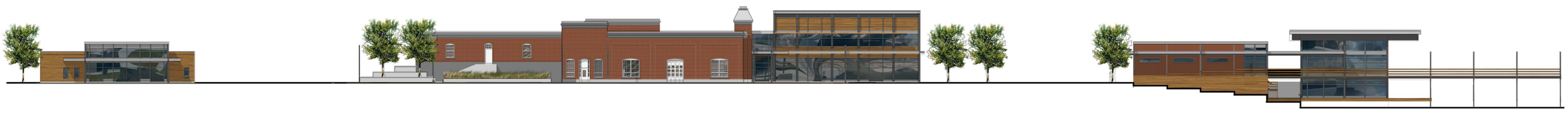

Élévation des pavillons (1:250)

Vue vers le Pavillon de boxe et d’escalade

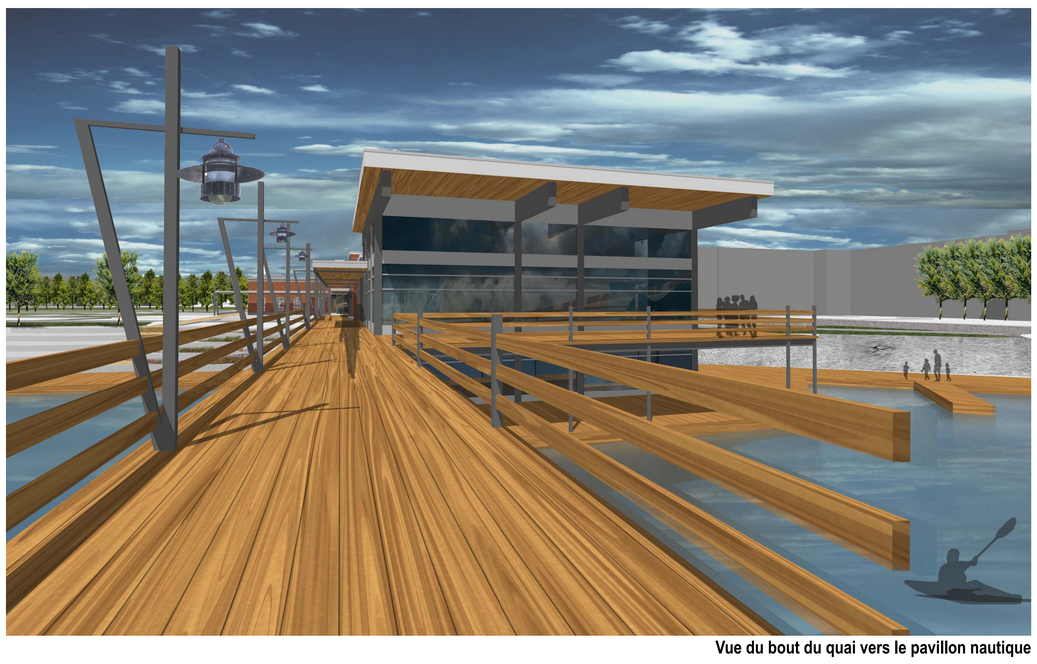

Vue du bout du quai vers le pavillon nautique

Annexe 2
Analyse urbaine

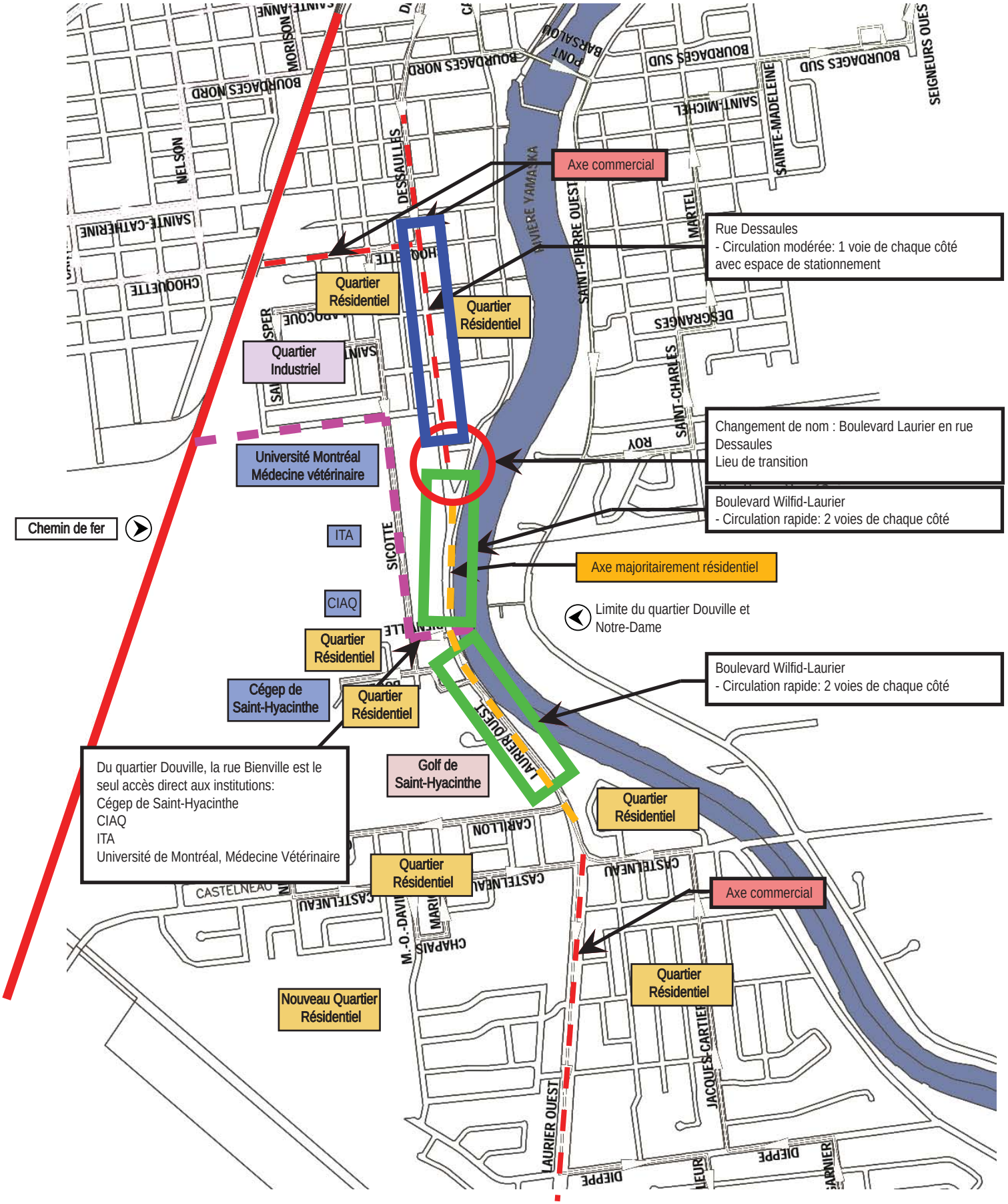

Annexe 3
Analyse urbaine

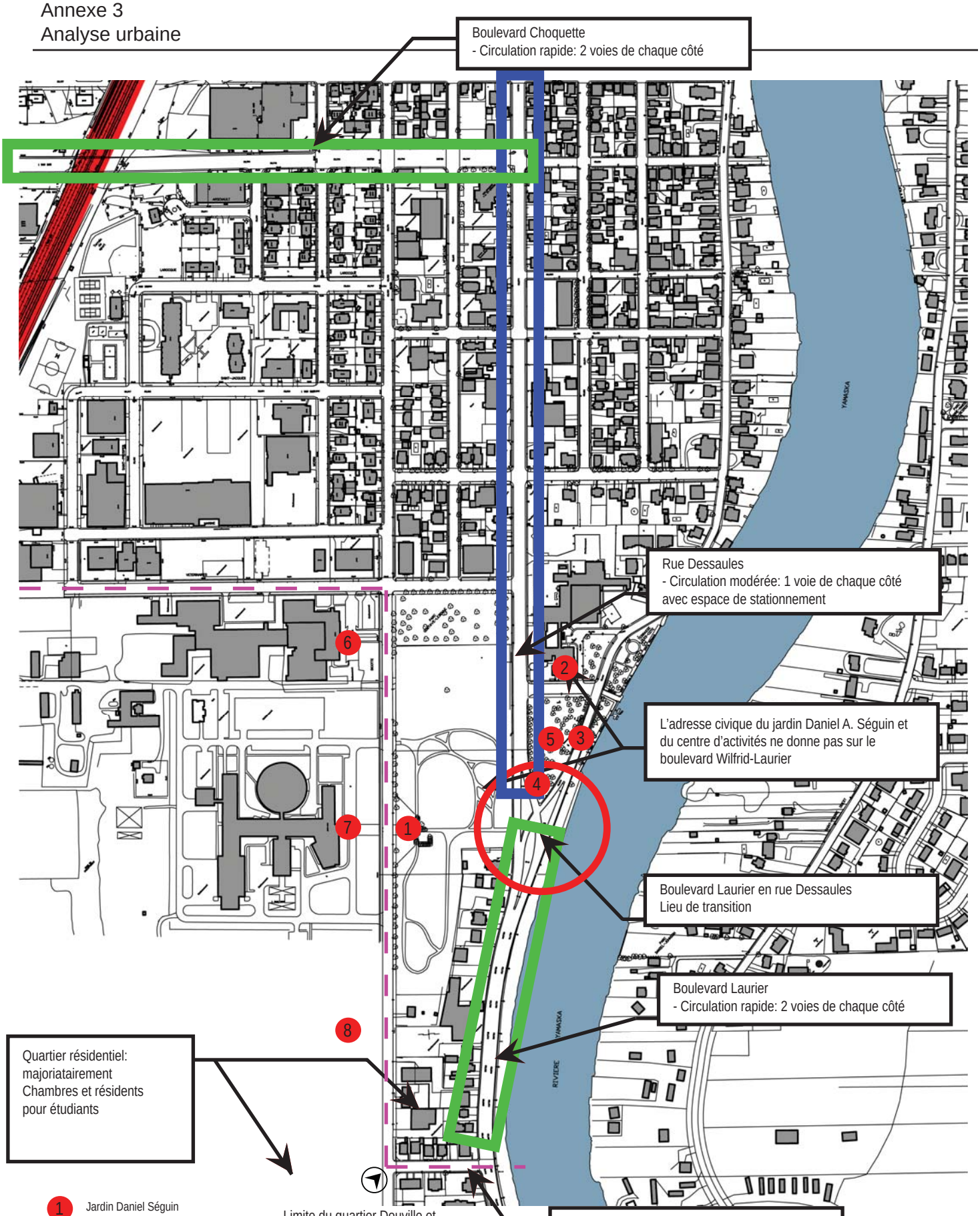

Annexe 4
Contacts Visuels

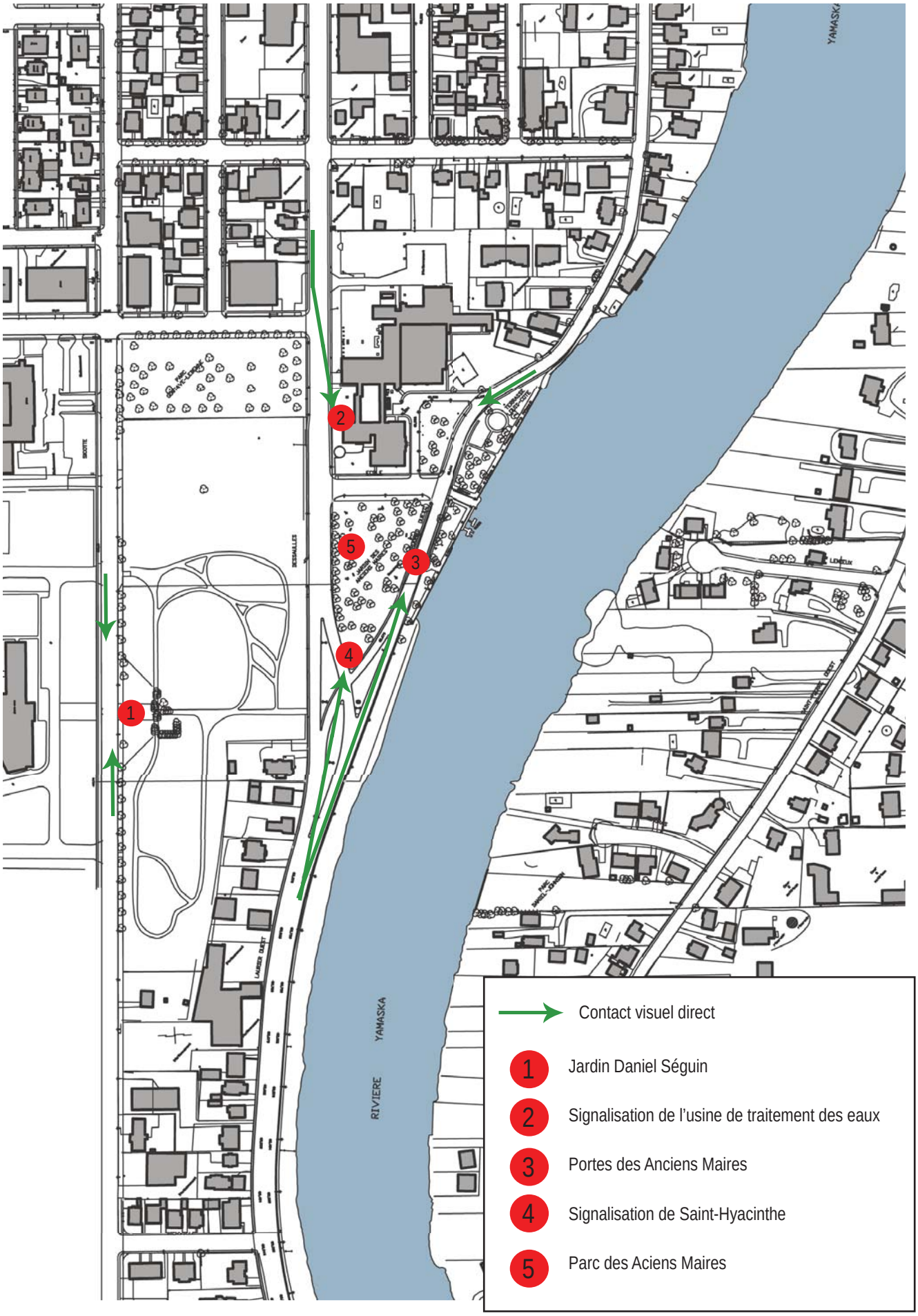

Annexe 5
Points de repère

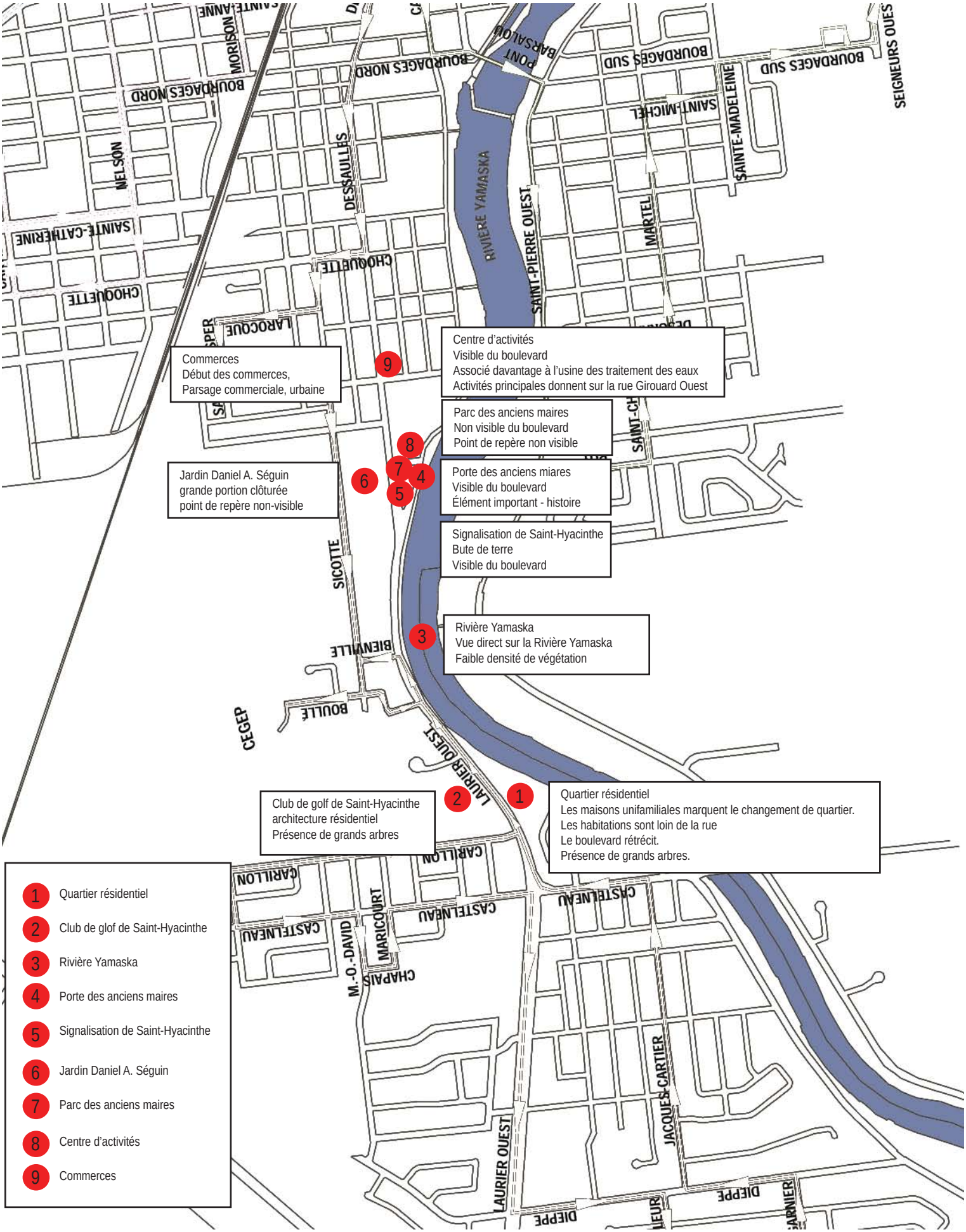

Annexe 6
Noeuds

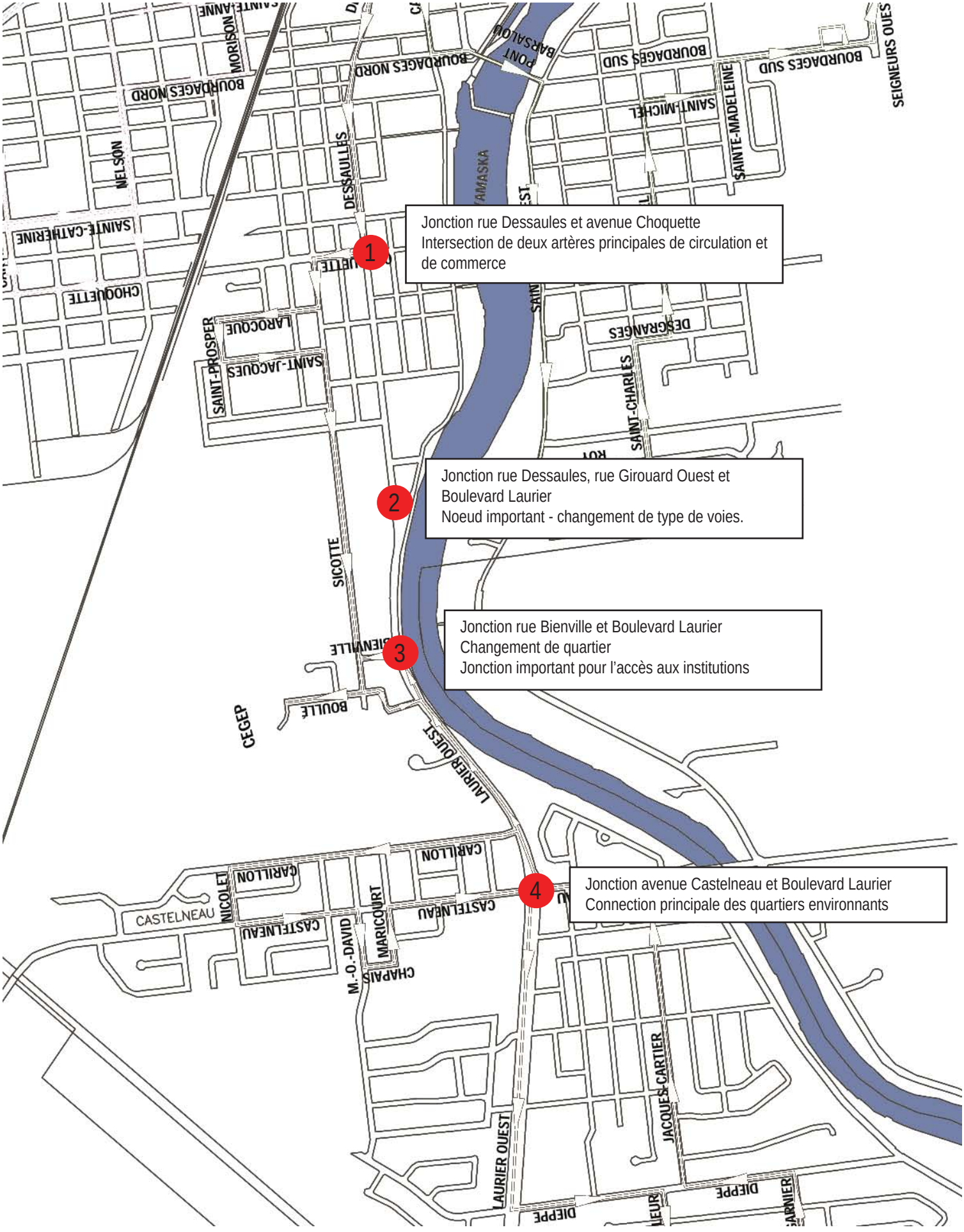

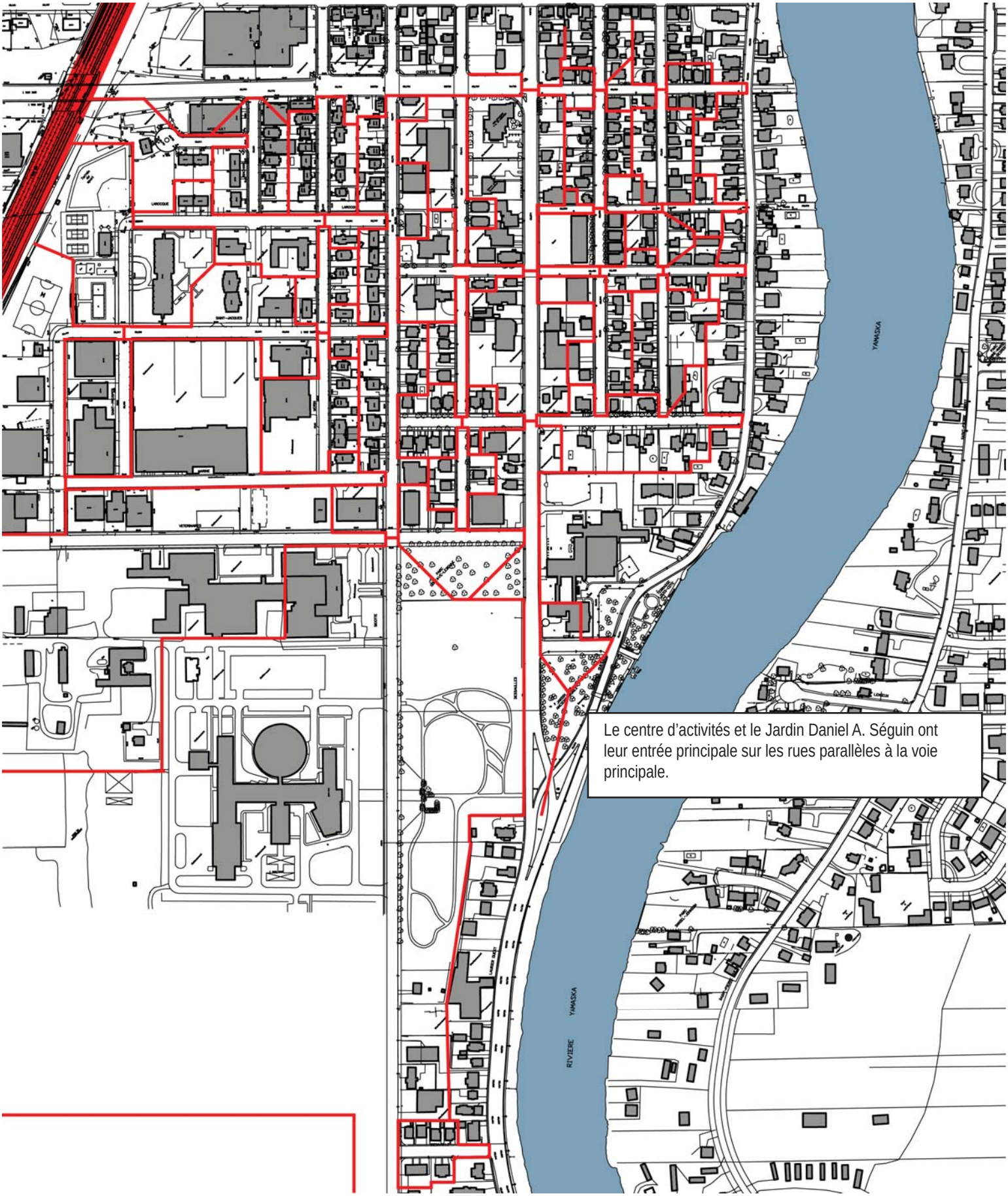

Le centre d'activités et le Jardin Daniel A. Séguin ont leur entrée principale sur les rues parallèles à la voie principale.

Annexe 8
Fonctions

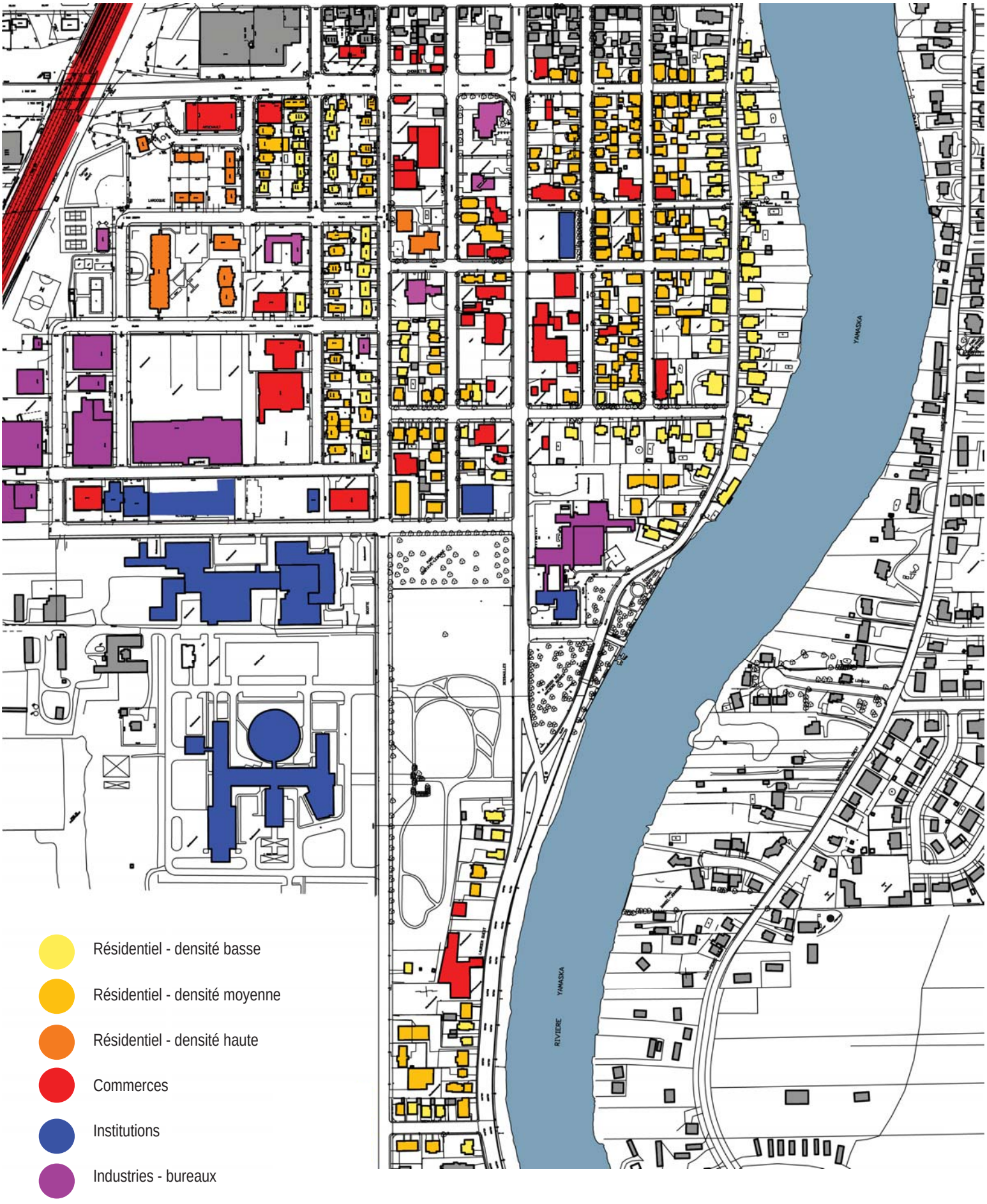

Annexe 9
Rayons de marche - 5 minutes

Contexte urbain

Légende:

① Cégep de Saint-Hyacinthe

② Centre d'Insémination Artificielle du Québec (CIAQ)

③ Institut de Technologie Agroalimentaire (ITA)

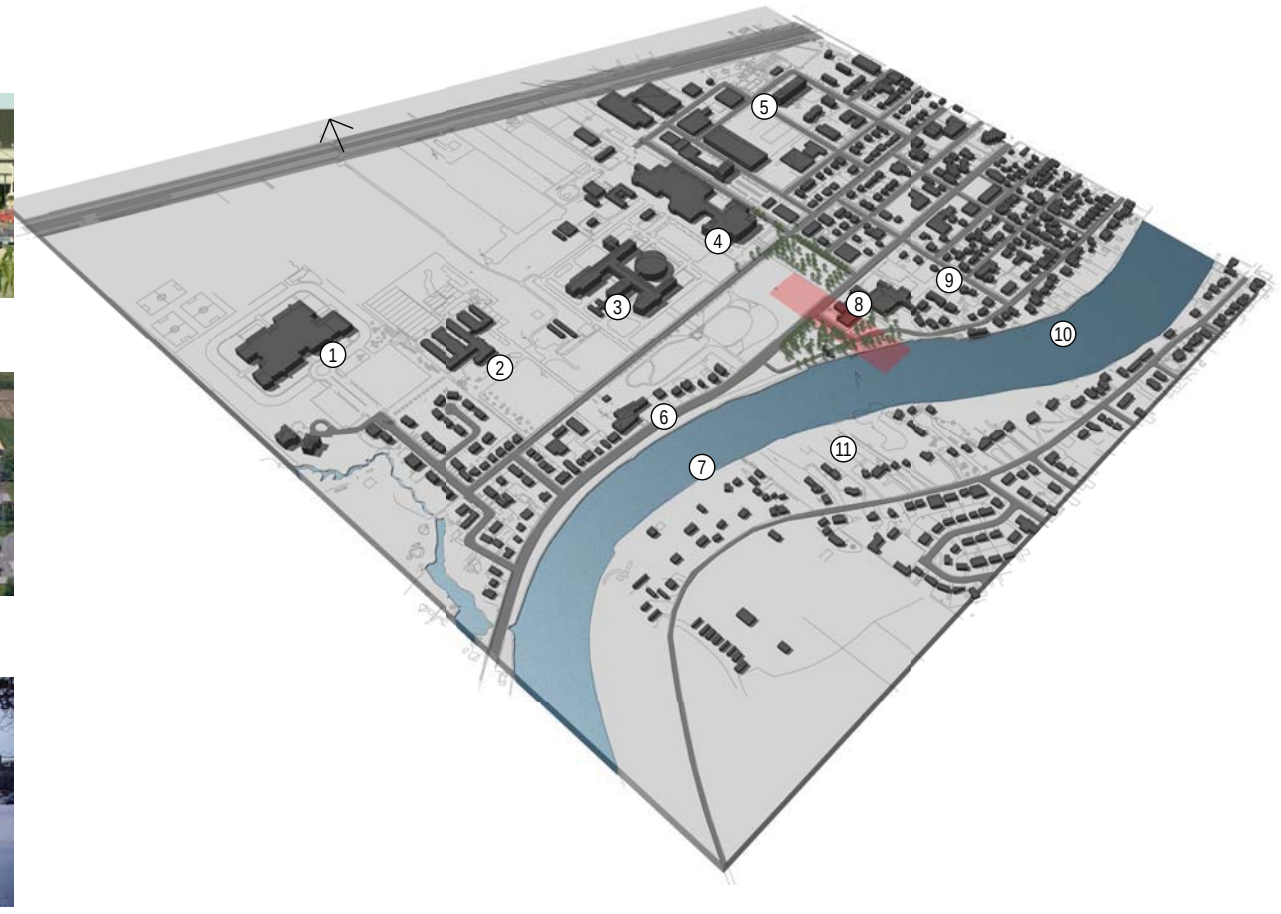

④ Université de Montréal Médecine Vétérinaire

⑤ Chemin de fer

⑥ Rue Sicotte

⑦ Boulevard Laurier

⑧ Avenue des vétérinaires

⑨ Rue Dessaules

⑩ Rue Girouard Ouest

⑪ Rivière Yamaska

Zone d'intervention

Site d'intervention

1 Université de Montréal Médecine Vétérinaire

2 Parc Gustave-Lebelle

3 Jardin Daniel A. Séguin

4 Transition du Boulevard Laurier en rue Dessaules

5 Entrée au jardin des Anciens Maires

6 Jardin des Anciens Maires

7 Promenade

9 Rivière Yamaska

8 Porte des Anciens Maires,1927

10 Pavillon d'Aqueduc Ville de Saint-Hyacinthe

Annexe 11
Programme

Pavillon Nautique : Centre Nautique, abri vélo et café

Location d'équipement : (nombre personnes : 100)

- Bureau d'enregistrement (10'x10')
- Bureau administration (10'x10')
- Entrepôt équipement :
  - Pédalos (2 à 4 places), (2.6m x 1.57m) (Nbre : 5 existants + 5 nouveaux)
  - Chaloupe : Longueurs: 4,31 m Largeurs: 1,64 m (Nbre : 2 existants)
  - kayak (1 à 2 places) (4.10m x 0.75m), (Nbre : 10 existants + 10 nouveaux)
  - Rabaska (10 places) (25' x (Nbre : 1 existant)
- Toilettes (1 hommes, 2 femmes)
- Lavabos (1hommes, 1 femmes)
- Vestiaires
- Conciergerie
- Casiers
- Salle mécanique

Service d'animation :

- Salle d'animation : des activités de sensibilisation au canotage, à la découverte de la rivière et l'animation de groupes. (Groupe de 15 personnes) 15x9.5m.c.

Café (capacité de 50 personnes) (50x1.2m.c.)

- Comptoir (10'x10')
- Petite cuisine (2 personnes : 2x 9.3 m.c.) (20'x10')
- Réfrigération (10'x10')
- Rangement (10'x10')
- Bureau (10'x10')

Abri-vélo

- Capacités : Ratio 1 :20 (Pavillon Nautique : 100personnes, Pavillon Aqueduc : 70personnes)

  9 abris vélo : Longueur : 2,08 m
  Hauteur : 1,40 m

Pavillon de l'Aqueduc : boxe et escalade

Club de boxe de Saint-Hyacinthe

- Ring de boxe (20'x20') (Nbre : 1 existant + 1 nouveau)
- Salle d'entraînement (38 boxeurs + 2 entraîneurs / assistants + 8 membres c.a.)
  Capacité 50 personnes 50 x 9.3 m.c. = 465 m.c. (20m x 23.5m) 5 100pi.ca.
  - Existant: 2 500pi.ca. + nouveau 2 600pi.ca
- Bureaux entraîneurs (10'x20')
- Bureau administratif (10'x10')
- Salle de réunion (10'x20')
- Rangement (10'x20')

Escalade de l'Aqueduc :

- Bureau d'enregistrement (10'x10')
- Bureau administration (10'x10')
- Mur escalade
  - Capacité 20 personnes :20 x 9.3 m.c. = 186 m.c. (2 000pi.ca (50' x 40'))
    - Existant: 1 300pi.ca. + nouveau 700pi.ca
- Rangement (10'x20')

Accueil

- Informations
- Infirmerie
- Hall
- Vestibule

Services

- Toilettes (1 hommes, 2 femmes)
- Lavabos (1 hommes, 1 femmes)
- Vestiaires
- Douches
- Casiers
- Conciergerie
- Salle mécanique

Autres activités

- Sur rivière :
  - Hiver
    - Sentier glacé sur une distance de 3 km;
    - Sentier pour la marche;
    - Deux patinoires pour les hockeyeurs (sans bandes);
  - Été
    - Ponton

Pavillon d'accueil

Accueil - enregistrement - informations
Toilettes